CINQUANTE RAISONS OU MOTIFS, POURQUOI LA RELIGION...



CINQUANTE RAISONS OU MOTIFS,

Pourquoi la Religion Catholique, Apostolique & Romaine doit être preferée à tant d'autres Sectes qui sont aujourd'hui en la Chrétienté,

Et qui ont porté Son Altesse Serenissime

ANTOINE ULRIC

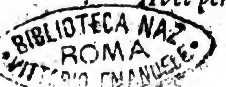
Duc de Brunswick & de Lunebourg &c. à abjurer le Lutheranisme.

AVEC

Un Bref de Sa Sainteté CLEMENT XI. en dâte du 2. Février 1710. à Sadite Altesse Serenissime, sur son retour au giron de l'Eglise Catholique-Romaine.

Imprimés premiérement en Latin & en Allemand à Mayence avec permission des Superieurs; & traduits à présent en François pour l'instruction, le profit & le salut des Ames.

A LIEGE,
Chez JEAN-FRANÇOIS DE MILST. 1711.
Avec permission des Superieurs.





PREFACE DE L'AUTEUR.

Quoi que j'eusse durant plusieurs années employé toute l'étude, tout le soin, & toute la diligence possible pour découvrir la vraie Religion & la Foi sanctifiante (car je sçavois qu'il n'y en a qu'une de veritable) n'ayant d'autre vûë dans cette recherche que l'amour de mon salut éternel, & le desir de connoître la verité, je ne laissai pas d'être toûjours en doute à laquelle de tant de Religions & de Confessions je devois m'attacher. Cependant j'avois à ce dessein frequenté diverses Universitez; j'avois feüilleté des Bibliotheques entiéres; j'avois lû grand nombre d'Auteurs & d'Ecrivains tant Catholiques que d'autres, qui traitent les Controverses d'aujourd'hui; j'avois consulté beaucoup de Docteurs touchant la varieté des Religions & des Confessions; j'avois assisté à differentes disputes publiques sur ces matiéres; j'avois eu des entretiens particuliers avec les principaux de toutes les Religions, Sectes & Confessions; j'avois proposé mes doutes non seulement aux Catholiques, mais aussi à leurs Adversaires; enfin je n'avois rien negligé sans néanmoins pouvoir rencontrer ce que je desirois uniquement. C'est pourquoi m'étant défait de tout autre embarras, je resolus de me choisir un tems & un lieu propre, afin que je pûsse m'appliquer entiérement à cette affaire, qui est la plus importante de toutes les affaires, puis qu'elle a pour objet le bonheur ou le malheur éternel. Mais pour que cet examen produisît un effet salutaire pour mon

ame, & qu'il me menât au but tant souhaité, je jugeai que je devois commencer

Premierement, par implorer avec ardeur le secours & la grace du St. Esprit ; & par demander instamment la lumiére de la vraie Foi à Dieu, comme au Pere des lumiéres, lequel illumine tout homme venant en monde. *S. Jean 1. v. 9 Car la Foi est un don singulier de Dieu, par lequel l'homme est éclairé pour croire fermement tout ce que Dieu a revelé.*

En second lieu, je pris une ferme resolution de m'abstenir par la grace de Dieu de tout crime, sçachant bien que la Sagesse n'entrera point dans une ame maligne, & n'habitera point dans un corps assujetti au peché. *Sapient. 1. v. 4 Et je suis convaincu, comme je l'ai été, que plusieurs sont éloignez de la connoissance de la vraie Foi, & qu'ils ne l'embrassent point, d'autant qu'ils sont embourbez en beaucoup de vices, principalement en ceux de la chair.*

Troisiémement, je renonçai à toute sorte de préjugé, qui pouvoit me porter vers une Religion plûtôt que vers une autre pour quelque pernicieuse préoccupation que j'eusse pû avoir auparavant. Mais je me mis devant Dieu dans un état d'indifference parfaite pour le choix de la Religion, que la grace du S. Esprit & la raison m'inspireroient, sans aucun amour de commodité, & sans aucune crainte de souffrir dans le temporel.

Enfin, j'entrepris cette deliberation & ce choix, comme j'aurois voulu l'avoir fait à l'heure de la mort, & rendre compte à Dieu au jour du jugement, pourquoi j'avois suivi cette Religion préferablement à toute autre. Etant ainsi disposé je resolus de rejetter absolument la Religion, où je découvrirois la moindre erreur dans les Dogmes de la Foi. Car l'Eglise du Dieu vivant *doit être & est* la colonne & la base de la verité. 1. *Tim. 3. v. 15.*

Or la colonne de la verité ne soûtient aucune erreur. Donc la veritable Eglise de Dieu ne doit avoir rien d'erroné dans les Regles de la Foi. Ensuite de ces dispositions

& pour ne pas proceder en aveugle, je supposai premiérement qu'il y avoit certains fondemens infaillibles de la Foi Chrêtienne, & dans lesquelles toutes les Religions Chrêtiennes, quoi que differentes entr'elles, doivent convenir; lesquels fondemens nul Chrêtien ne peut nier sans blasphême, sans impieté, & sans Athéisme. Puis j'établis des principes, qui sont conformes à la raison, & qui sont receus de tout homme prudent dans le choix des choses. En sorte que celui qui voudroit les rejetter, passeroit à bon droit pour un imprudent fiéfé.

Les principes en quoi s'accordent toutes les Religions Chrêtiennes, sont ceux-ci.

1. *Il y a un Dieu.*

2 *Ce Dieu est un Etre très-parfait, renfermant en lui essentiellement toute perfection, sans avoir le moindre défaut.*

3. *Il s'ensuit de là qu'il est essentiellement Veritable; de maniére qu'il ne peut ni tromper ni être trompé, ni dire faux ou reveler une chose autrement qu'il ne la connoît, ni la connoître d'une autre façon qu'elle n'est en soi même. Tellement que par sa nature il est Veritable, tant dans sa connoissance que dans sa parole.*

4 *Dieu est Tout-puissant.* Tout est possible à Dieu. *S. Math* 19. *v.* 36. Il n'y a rien d'impossible à Dieu. *S. Luc* 1. *v.* 37. *Quoique cela surpasse l'esprit humain & l'intelligence des Anges.*

5. *Dieu est fidel sans aucune injustice.* Dieu est fidel dans ses promesses, il est éloigné de toute iniquité, & il est rempli de justice & de droiture. *Deut* 32. *v.* 4.

6 *Dieu est immuable.* Dieu n'est pas comme l'homme pour être capable de mentir; ni comme le fils de l'homme pour être sujet au changement. *Num* 3. *v.* 19 Qui ne peut recevoir ni de changement, ni d'ombre par aucune revolution. *S. Jac.* 1. *v.* 17. *Par consequent tout ce que Dieu revéle est vrai & possible en même temps: il peut & veut effectuer, & il effectuera infailliblement tout ce qu'il promet.*

7. *Dieu est très-sage.* Sa sagesse n'a point de bornes. *Psal.* 146. *v.* 5.

8. *Dieu est d'une misericorde infinie.* Dominateur, Seigneur Dieu, qui êtes plein de compassion & de clémence, patient & riche en misericorde. *Exod.* 34. *v.* 6. La terre, Seigneur, est pleine de votre misericorde. *Psal.* 118 *v.* 64.

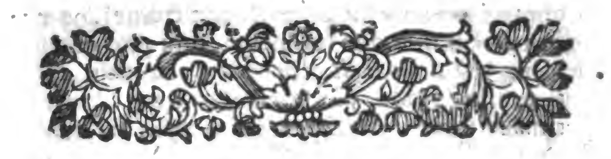
9. *Dieu est juste. Il recompense les bons & punit les méchans.* Le Seigneur est juste dans toutes ses voyes. *Psal.* 144. *v.* 17. Pour s'aprocher de Dieu, il faut premiérement croire qu'il y a un Dieu, & qu'il recompense ceux qui le cherchent. *S. Paul aux Hebr.* 11. *v.* 6.

10. *Dieu est essentiellement la Sainteté, la Bonté & la Benignité consommée.* Saint, Saint, Saint le Seigneur, le Dieu des armées. *Isai.* 6. *v.* 3. *Il est Saint non seulement en lui même, mais aussi il est* Saint en toutes ses œuvres. *Psal.* 144. *v.* 17. *Il est donc certain & indubitable que toute Doctrine qui contient quelque chose de repugnant à ces Divines perfections, est tout à-fait fausse; & que toute Secte qui tient telle Doctrine pour regle de sa Foi, est erronée, & qu'ensuite elle doit être absolument rejettée, & qu'elle ne doit pas être la matiére d'une deliberation.*

11. *L'homme n'a qu'une ame, qui sera éternellement ou damnée ou sauvée.* Car que sert-il à l'homme de gagner tout le monde & de perdre son ame? Ou par quel échange l'homme pourra t'il racheter son ame après qu'il l'aura perduë? *S. Math.* 16. *v.* 26.

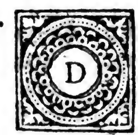
12. *L'Eternité est sans fin. Le cours en continuë toûjours. C'est une suite de tems infinie, & un nombre sans nombre de siécles à venir.*

13. *Il n'y a point de comparaison du fini à l'infini. O heureuse Eternité que celle des Saints! O malheureuse, que celle des damnés! L'une ou l'autre de ces Eternités nous attend. Sans la vraie Foi je ne joüirai point de l'Eternité des Saints. Donc, si je ne le possede, l'Eternité malheureuse sera mon partage.*



REGLES DE PRUDENCE,

Qu'on doit ſuivre principalement dans le choix des choſes de la derniére importance.

1. Ans l'eſtimation & dans le choix des choſes, il faut préferer les meilleures aux moins bonnes, à plus forte raiſon aux mauvaiſes; les certaines aux incertaines & aux douteuſes, les vraies aux fauſſes, les permanentes aux paſſagéres, les éternelles aux temporelles, & celles qui ſont appuyées ſur la raiſon à celles qui ne le ſont pas.

2. Pour arriver à une fin uniquement deſirable, il faut des moyens proportionnés, & il en faut plûtôt de certains que de moins aſſurés, ou tout-à fait incertains.

3. Entre les moyens d'aquerir le ſalut éternel, ceux, par leſquels il conſte que beaucoup de gens ſe le ſont aquis, ſont plus aſſurés que ne le ſont pas ceux, par leſquels il eſt évident que perſonne ne s'eſt ſauvé

4. Deplus les moyens, que la raiſon, que l'autorité des Perſonnages éminens en ſageſſe, en vertu &

en ſainteté préſcrivent pour le ſalut éternel, ou que l'Eſprit Divin ordonne lui-même, ſont plus certains que ceux qui nous ſont proposés par la chair, par le ſang, par le monde, par le dereglement, & par le libertinage : *Car c'eſt l'Eſprit qui vivifie; la chair ne ſert de rien.* S. Jean 6. v. 64. *Car ceux qui ſont charnels, aiment & goûtent les choſes de la chair; & ceux qui ſont ſpirituels, aiment & goûtent les choſes de l'eſprit. Or cet amour des choſes de l'Eſprit, eſt la vie & la paix. Car cet amour des choſes de la chair eſt ennemi de Dieu: parce qu'il n'eſt point ſoûmis à la loi de Dieu...... Ceux donc, qui vivent ſelon la chair, ne peuvent plaire à Dieu.* Aux Rom. 8. v. 5. 6. 7. 8.

Sur ces fondemens & ſur ces regles de la prudence, je commençai les Conſiderations ſuivantes, qui me découvrirent des motifs convainquans, pourquoi je devois plûtôt choiſir & ſuivre la Foi Catholique-Romaine, qu'aucune autre Secte d'entre celles, qu'on voit aujourd'hui en la Chrétienté, & pourquoi je me determinai abſolument à rejetter toutes les autres Religions.

CONSIDERATION I.

JE pris pour ſujet de ma premiére Conſideration, ſi je ferois mieux d'embraſſer l'Etat Catholique, ou l'Evangelique, titre dont les Lutheriens & les Calviniſtes de quelques endroits ſe glorifient également. Conſiderant donc ce que c'étoit & quel étoit l'Etat Catholique, je connus d'abord que c'eſt l'Etat de ceux, qui par toute la terre ſuivent en tout tems & en tout lieu la créance Romaine, qui eſt ſemblable & conforme à ſoi-méme en tous les atticles de la Foi. D'ailleurs conſiderant l'Etat qu'ils nomment Evangelique, je rencontrai à la premiére vûë un écueil très-dangereux: car voici comme je raiſonnois en moi-même. Cet Etat Evangelique dès

vroit être celui qui tient une doctrine entierement conforme à l'Evangile. Or la doctrine qui est en même tems suivie par les Lutheriens & par les Calvinistes, ne peut être conforme à l'Evangile: car deux doctrines opposées ou tout-à fait contradictoires ne peuvent être conformes à la même verité Evangelique: mais l'une ou l'autre doit en être dissemblable. Il est clair que la doctrine des Lutheriens & celle des Calvinistes se sont contraires en beaucoup d'articles de Foi & en quelques-uns entierement contradictoires. Donc l'une & l'autre ne peuvent ensemble établir un Etat Evangelique; par consequent cet Etat est tout chymerique. Pour moi, je ne voulus pas dans ma deliberation à faire un choix, me contenter d'une chymére, mais chercher avec soin la verité des choses que la Foi Divine commande de croire: c'est pourquoi je ne me declarai pas pour cet Etat Evangelique, & je jugeai que je ne devois nullement le choisir.

CONSIDERATION II.

APrès quoi je fis cette Considération. Puisque ni la Religion Calviniste, ni la Lutherienne ne peuvent toutes deux ensemble être nommées Evangeliques, est-ce au moins que l'une d'elles prise separément de l'autre, est Evangelique; & que celle-ci doit par consequent être préferée à celle-là? Mais je me trouvai dans un nouveau doute. Car la raison me dit que pour préferer une chose à une autre, il doit y avoir des motifs plus pressans pour un parti que pour l'autre. Or je ne pus voir plus de raison pourquoi la doctrine Lutherienne doit être plûtôt Evangelique que la Calviniste: loin de là, je ne pus même m'en faire donner la raison ni des Lutheriens, ni des Calvinistes. Car les deux partis citoient pour eux quelques textes de l'Evangile; & à l'égard de la

citation, les Lutheriens l'interprétoient d'une maniére, & les Calvinistes d'une autre. Les Lutheriens soûtenoient que la leur étoit la veritable & à la lettre; & que celle des Calvinistes étoit fausse. D'autre côté, ceux ci vouloient que leur interprétation fût la propre, & que celle des Lutheriens fût erronée. Les deux partis appuyoient leur interprétation sur les lumiéres de leur esprit particulier, qui ne s'accordoit nullement; & aucun des partis ne put alleguer la raison ou le motif pourquoi l'esprit particulier de son adversaire s'écartoit de la veritable interprétation, & non pas le sien. Cela étant, je ne pus de ces deux doctrines choisir plûtôt celle-ci que celle-là. Je jugeois donc qu'il falloit rejetter l'une aussi bien que l'autre.

CONSIDERATION. III.

JE ne pus non plus comprendre par quel principe les Lutheriens & les Calvinistes excluent de leur Etat Evangelique les Anabâtistes ou les Ariens: car ceux-ci disent avec un pareil droit qu'ils doivent être nommés Evangeliques, & que leur doctrine est conforme à la verité de l'Evangile, même qu'ils sont Evangeliques avec plus de raison que ne le sont les Lutheriens & les Calvinistes. Les Anabâtistes disent: Nous ne lisons en aucun endroit de l'Evangile qu'il faille bâtiser les enfans. JESUS CHRIST dit lui-même en St. Marc 16 v. 16 *Celui qui croira & sera bâtisé, sera sauvé.* Donc la Foi doit préceder le Bâtême. Or la Foi ne se trouve que dans les adultes; donc avant cet âge-là personne ne doit être bâtisé. Donc notre doctrine est plus conforme à l'Evangile, que celle des Lutheriens, & que celle des Calvinistes, qui admettent le Bâtême des enfans. Les Ariens diront, le Sauveur dit en termes précis dans l'Evangile de St. Jean 14. v. 28. *Mon Pere est*

plus grand que moi. Nous ſuivons donc l'Evangile, quand nous enſeignons que le Fils n'eſt pas égal au Pere en Divinité, mais moindre que lui. Nous n'admettons pas dans le Texte allegué l'interpretation des Saints Péres, que le Fils eſt moindre que le Pere ſelon la nature humaine, mais égal à lui ſelon la Divinité, ſi les Lutheriens & les Calviniſtes apportént contre nous telle interpretation, parce que les Lutheriens & les Calviniſtes rejettent l'interpretation des Saints Péres dans la matiére des Controverſes, qui ſont entre eux & les Catholiques. Car il n'y a point de raiſon de faire valoir en ce point l'authorité des Saints Peres, & non pas dans les autres matiéres de la Foi.

Que ſi les Lutheriens & les Calviniſtes alleguent leur propre authorité, & l'interpretation de leur eſprit particulier, les Anabaptiſtes & les Ariens leur demanderont qu'on leur montre en termes formels cette interpretation dans l'Ecriture, puiſque les uns auſſi bien que les autres ſoûtiennent qu'il ne faut rien croire que ce qui eſt expreſſément, intelligiblement & clairement dans l'Ecriture.

CONSIDERATION. IV.

CEtte Conſideration me fit ſouvenir de ce que dit le Prophéte Jeremie 6. v. 16. *Tenez-vous ſur les voyes, & conſiderez & demandez quels ſont les anciens ſentiers pour connoître la bonne voye, & marchez-y.* Et je jugeai que la voye vers le Ciel, par où on ſçait certainement que pluſieurs y ſont déjà arrivés, étoit meilleure, plus exempte de crainte, & plus ſûre, que celle par laquelle on ignore que perſonne y ſoit juſqu'à préſent parvenu. Je raiſonnai enſuite : Il eſt conſtant que beaucoup ayant vécu & étant morts en la Foi Catholique-Romaine, ſont ſauvés : mais on ne ſçait pas ſi quelques uns des autres Re-

ligions le sont. J'inferai de là que pour le salut la Foi Catholique-Romaine étoit une voie plus sûre que toute autre Religion, & que par consequent je devois la choisir préferablement aux autres.

CONSIDERATION V.

JE poursuivis mon raisonnement de cette sorte. Quiconque est sauvé, plaît à Dieu. *Or il est impossible de plaire à Dieu sans la Foi.* Aux Hebreux 11. v. 6. Donc la Foi & la Religion, par laquelle quelqu'un peut être sauvé, est la veritable. Mais il est hors de doute que beaucoup de personnes professant la Foi Catholique-Romaine ont été sauvées, (cela est si vrai, que les Adversaires mêmes n'osent le nier) par consequent la Foi Catholique-Romaine est la veritable. Donc il faut s'y tenir.

CONSIDERATION VI.

DE ce raisonnement j'en tirois un autre. Comme il n'y a qu'un vrai Dieu, ainsi il n'y a qu'une vraie Foi; à ce que dit l'Apôtre, *il n'y a qu'un Seigneur, qu'une Foi, & qu'un Bâtême.* Aux Ephes. 4. v. 5. Il n'y a donc qu'une Foi veritable & sanctifiante, comme il n'y a qu'un Seigneur & qu'un Dieu. Si donc la Foi Catholique est la veritable & la sanctifiante (comme on l'a prouvé) toutes ces autres espéces de Religions n'ont aucune apparence de la vraie Foi : & hors de la Foi Catholique il n'y a point de salut, Donc je dois uniquement choisir cette Foi Catholique-Romaine.

CONSIDERATION VII.

MAis ce qui me confirma encore davantage dans la résolution d'embrasser la Foi Catholique-Romaine, c'est que les Héretiques avoüent eux-

mêmes que les Catholiques-Romains peuvent être sauvés, pendant que ceux-ci croient fermement que personne ne peut être sauvé hors de l'Eglise Catholique Romaine. Quelle folie seroit-ce donc de ne pas se ranger du côté des Catholiques-Romains, qui peuvent être sauvés selon le jugement des Adversaires; mais de tenir avec ces derniers, que les Catholiques-Romains disent ne pouvoir être sauvés? Car à qui ne conseillerois-je pas de prendre le chemin le plus seur dans un danger très évident? Or le chemin que deux partis quoi qu'opposés approuvent, est un chemin plus seur que ne l'est celui qu'un seul parti approuve, & que l'autre condamne. Ainsi nul ne doute qu'on ne prenne avec plus de securité une medecine qui auroit été approuvée de deux Medecins, que celle qu'un de ces Medecins auroit jugé capable de causer la mort.

CONSIDERATION VIII.

M'Etant souvenu de ce que le Deuteronome dit chap. 32. v. 7. *Interrogez votre Pere, il vous instruira; vos Dévanciers, & ils vous le diront.* Et de ce qu'on lit aux Prov. 22. v. 28. *Ne passez pas les anciennes bornes, qui ont été posées par vos Peres.* Je consultai les livres des anciens Peres pour voir quel conseil je pouvois en prendre sur cette question, sçavoir si je devois embrasser la Foi Catholique-Romaine, ou quelqu'une des autres Religions? Le premier qui se présenta fut St. Augustin qui de Manichéen devint Catholique-Romain, ajoûtant en ces termes la raison de sa conversion au tom. 6. contra epist. fundam cap 4. *Il y a beaucoup de choses qui à très-bon droit me retiennent au giron de l'Eglise Catholique: le consentement des Peuples & des Nations m'y tient. L'Autorité commencée par des miracles, entretenuë par l'esperance, augmentée par la charité, confirmée*

par l'antiquité m'y tient. La succession des Prêtres depuis la Chaire même de Pierre Apôtre, à qui le Seigneur recommanda de paître ses brebis, jusqu'à l'Evêque d'Aujourd'hui m'y tient. Au Traité de l'utilité de la Foi chap. 17. il dit : *Douterons-nous de nous cacher dans le giron de cette Eglise, qui par la succession des Evêques s'est aquis du Siége Apostolique le plus haut degré d'autorité, les Héretiques ayant été condamnés, les uns par la puissance des Conciles, les autres par la majesté des miracles?* S. Irenée plus ancien que lui parle de cette sorte l. 3. c. 3. écrivant de l'Eglise Romaine, *à cette Eglise, dans laquelle s'est toûjours conservée la Tradition des Apôtres.* Le troisiéme est Tertullien in præscript. cap. 36. *Heureuse est l'Eglise en son état, pour laquelle les Apôtres ont répandu toute leur doctrine avec leur sang.* Le quatriéme est St. Jerôme epist. 3. cont. Ruffin. cap. 4. *Sçachez que la Foi Romaine est munie de l'autorité de Paul.* Et au dernier Dialogue contre Lucifer : *Je dirai*, dit-il, *en peu de mots & clairement ma pensée; il faut demeurer en cette Eglise, qui ayant été fondée par les Apôtres, subsiste jusqu'aujourd'hui.* Or il parle au lieu cité de l'Eglise Romaine. Enfin St. Gregoire de Nazianze au Poëme de sa vie répond ainsi à la question que j'avance : *La Foi Romaine étoit droite dès les tems passés, & elle persiste encore maintenant d'être droite, alliant par un aimable nœud tout ce que le soleil voit.* Ce qu'ayant bien compris, je ne pus m'empêcher de me rendre au jugement de ces très sages & très-saints Peres. Ainsi je me resolus d'embrasser la Foi Catholique-Romaine.

CONSIDERATION IX.

APrès cela je recourus à d'autres Saints & Saintes de Dieu, & je leur demandai en quelle Foi ils avoient vécu, & par quelle Foi ils étoient parvenus au salut éternel. Et ils me répondirent tous qu'ils

avoient vécu en la Foi Romaine, & que par cette Foi Romaine ils étoient arrivés au salut éternel. C'est ainsi que me répondirent d'entre les Evêques, St. Martin, St. Nicolas, St. Athanase, & beaucoup d'autres. D'entre les Religieux, St. Dominique, St. François, &c. D'entre les Veuves, Ste. Monique, Ste. Brigitte, Ste. Elisabeth, &c. D'entre les Vierges, Ste. Agathe, Ste. Lucie, Ste. Agnes, Ste. Catherine, &c. D'où je conclus; ces Saints & ces Saintes suivant cette Foi aquirent la gloire celeste: cette Foi doit sans doute être le chemin le plus seur & le plus immanquable pour aller au Ciel. Il ne faut donc pas en chercher d'autre.

CONSIDERATION X.

JE me tournai ensuite vers les Saints Martyrs, & je m'enquêtai d'eux quelle avoit été la Foi, pour la verité de laquelle ils avoient répandu leur sang, & souffert si patiemment les exils, les cachots, les tourmens & les supplices les plus atroces? Ils me répondirent tous unanimement, que cette Foi n'avoit pas été autre que la Catholique-Romaine. C'est ce que me répondirent trente-trois Pontifes de Rome martyrisés. C'est ce que me répondirent SS. Corneille, Cyprien, Fabien, Sebastien, Laurent. C'est ce que me répondirent Ste. Agathe, Ste. Cecile, Ste. Dorothée, Ste. Barbe, & un nombre innombrable de Saints & de Saintes. Je tirai de là cette consequence: Il ne se peut faire que la Foi, pour la défense de laquelle tant de témoins ont si glorieusement, si gayement, & si volontiers donné la vie, ne soit la veritable Foi. Comment donc aurois je peu plus long-tems douter de la verité de la Foi Catholique-Romaine?

CONSIDERATION XI.

PUis je descendis en esprit dans les enfers, & j'y vis condamnés à des peines éternelles Simon le Magicien, Novat, Vigilance, Pélage, Nestorius, Macedonius, Marcion, Mahomet, &c. & je leur demandai pour quelle raison ils étoient en un si triste lieu sans espoir de sortir de ces flammes ? Et ils me dirent que c'étoit pour s'être retirés de l'union de l'Eglise Catholique-Romaine, & pour avoir été Auteurs des Sectes qui en sont separées. C'est pourquoi je conclus sagement que je ne devois pas me separer de l'Eglise Catholique, à moins que je ne voulusse brûler éternellement avec ces Apostats.

CONSIDERATION XII.

PErsonne ne peut douter que la Foi de l'Apôtre St. Paul n'ait été vraiment Apostolique. Or cette Foi est la même que la Romaine, comme le témoigne ce St. Apôtre écrivant aux Rom. 1. v. 12. *J'ai un grand desir de vous voir pour vous faire part de quelque grace spirituelle, afin de vous fortifier, c'est-à-dire, afin qu'étant parmi vous, nous recevions une mutuelle consolation dans la Foi, qui nous est commune.* Donc la Foi Romaine fut vraiment la Foi Apostolique. Les Adversaires ne font point de difficulté d'avoüer qu'elle fut telle au commencement : mais ils disent, sans néanmoins le prouver, que dans la suite elle cessa d'être la vraie & l'Apostolique, ce que les Catholiques Romains nient absolument. Car si quelqu'un leur demande en quels Dogmes de la Foi l'Eglise Romaine a faillie ? où? & quand? Ils ne peuvent en donner aucune preuve. C'est toutefois à eux à le prouver. En effet, s'il étoit indubitable qu'une famille fût d'une très-ancienne Noblesse, & que

que quelqu'un vînt à dire qu'il eſt bien vrai que cette famille eut autrefois la prérogative d'être d'un illuſtre rang, mais que depuis elle étoit déchûë de cette gloire. Celui qui avanceroit telle choſe, ſeroit obligé de prouver quand cela arriva, & pourquoi elle perdit la grandeur de ſa naiſſance. Que s'il ne pouvoit le prouver, il ſeroit au moins convaincu de noire calomnie pardevant un Juge équitable.

CONSIDERATION XIII.

COmme je deliberois, ſi je devois me determiner à la Foi Catholique-Romaine, ou à quelqu'autre oppoſée, il ſe préſenta une nouvelle difficulté : ſçavoir celle-ci. Si je rejettois la Foi Catholique-Romaine, je devrois encore examiner laquelle des Religions oppoſées à la Catholique Romaine il faudroit que j'embraſſaſſe. Seroit-ce la Lutherienne? la Calviniſte? l'Arienne? ou celle des Anabâtiſtes? Il y auroit à balancer, puiſque ces Religions differant entr'elles en beaucoup de choſes, & qu'elles s'imputent reciproquement de grandes erreurs. Suppoſons même que je me determinaſſe à en préferer quelqu'une aux autres, ma deliberation ne ſeroit pas encore arrêtée : car toutes ces Religions ont entr'elles leurs ſubdiviſions. Ainſi je devrois entrer en une nouvelle diſcuſſion, pour voir à laquelle de ces diverſitez & de ces ſubdiviſions je devrois me tenir & m'attacher. Il valoit donc mieux pour les mêmes raiſons rejetter tout-d'un-coup toutes ces Religions, & ſuivre la Catholique Romaine, à laquelle *il a donné lui-même* (ſçavoir JESUS-CHRIST) *quelques-uns* pour être *Apôtres*, *d'autres* pour être *Prophétes*, *d'autres* pour être *Evangeliſtes*, *d'autres* pour être *Paſteurs & Docteurs*, *afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints aux fonctions du miniſtére, à l'édification du Corps de* JESUS-CHRIST..... *afin que nous ne ſoïons plus*

comme des enfans flotans, & que nous ne nous laissions pas emporter à tout vent de Doctrine par la tromperie des hommes, & par l'adresse à engager artificieusement dans l'erreur. Aux Ephes. 4. v. 11. 12. 14.

CONSIDERATION XIV.

Dès l'entrée de cette deliberation je m'étois proposé de vouloir absolument rejetter & de ne plus prendre pour la matiére de mon choix quelque Secte ou Religion que ce pût être, dans laquelle j'aurois remarqué quelque erreur en la Foi & contraire à la raison. C'est pourquoi m'attachant aux fondemens & aux principes posés au commencement de cette dissertation, j'examinai differens Dogmes de Foi des Religions modernes, qui sont opposées à la Catholique-Romaine. Les considerant chacune toutes les unes après les autres, & raisonnant de la sorte de chacune d'elles en particulier, je me fis pour le premier exemple ce discours. Dieu est d'une sagesse & d'une bonté infinie. Il nous a imposé certains Commandemens, pour la transgression desquels il punit très-sevérement, même éternellement les hommes. Il faut donc que ces Commandemens soient tels, que par le secours de sa grace on peut les accomplir : autrement il ne seroit ni très-sage Legislateur, ni très-benin Seigneur, s'il punissoit éternellement les hommes pour ne les avoir pas accomplis. Car personne ne dira que celui-là soit très-sage & très-benin Maître, qui commanderoit à son valet des choses absolument impossibles, comme d'arrêter le cours du Soleil, de toucher du doigt le Ciel : & qui faute de cela puniroit très-rigoureusement ce valet, & le condamneroit à des tourmens extraordinaires. Or Dieu est un très-sage Legislateur, comme aussi d'une bonté & d'une clemence illimitée. Donc il ne nous a pas commandé des

choſes que par ſa grace nous ne puiſſions exécuter. Par conſéquent la doctrine de tous les Novateurs eſt fauſſe, quand ils ſoûtiennent qu'il nous eſt impoſſible, même avec la grace de Dieu, de faire ce qu'il a ordonné.

Le ſecond exemple eſt. Dieu a une bonté ſans meſure. Il ne faut donc rien admettre en lui qui y repugne. Mais il repugneroit à ſa ſouveraine bonté, ſi avant que d'avoir prévû les démerites de l'homme, il le deſtinoit & le condamnoit à brûler éternellement, & que même il le créât pour cette fin malheureuſe. Donc telle reprobation ne ſe trouve pas en Dieu, & la doctrine des Calviniſtes eſt fauſſe & doit être rejettée avec la Secte qui l'enſeigne.

Le troiſiéme exemple eſt. Dieu eſt eſſentiellement veritable & Tout-puiſſant, ſans que rien lui ſoit impoſſible. Lors donc que le Sauveur (qui eſt auſſi Dieu) dit, donnant en la derniére Cene du pain & du vin à ſes Apôtres. En St. Matth. 24. v. 26. 27. *Ceci eſt mon Corps..... Ceci eſt mon Sang.* Ou il ne dit pas la verité, de ſorte qu'ainſi il n'eſt pas veritable : ou il ne put faire que le pain fût changé en ſa Chair, & le vin en ſon Sang, & par conſequent il n'eſt ni Tout-puiſſant ni même Dieu. Mais il eſt Dieu : il eſt donc eſſentiellement veritable & Tout-puiſſant. Veritablement ſi Dieu a pû créer le monde de rien, ſi le Sauveur aux nôces de Cana de Galilée put changer l'eau en vin, il put pareillement changer le pain en ſa Chair, & le vin en ſon Sang. Donc la doctrine des Calviniſtes, qui dans l'Euchariſtie nient la préſence réelle du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, eſt manifeſtement fauſſe. Nous rapporterons dans la ſuite pluſieurs autres exemples ſemblables.

CONSIDERATION XV.

COmme j'examinois profondément les Dogmes de Foi, que suivent les Religions opposées à la Catholique-Romaine, j'y trouvai plusieurs paradoxes tout à-fait incroyables & entiérement contraires à la droiture de la Raison. Par exemple. Les Sectateurs de la Religion Prétenduë Reformée enseignent entr'autres erreurs, que tous les pechés sont égaux, & qu'il n'y en a point de veniel. Surquoi je me fis ce raisonnement: une parole oiseuse est peché, puisque le Sauveur nous dit qu'il en faudra rendre compte au jour du jugement. Il faut donc, selon la doctrine des Novateurs, que ce peché soit égal en griéveté à tous les autres pechés. Il est donc égal au peché de blasphême, au peché d'incredulité, à celui d'Apostasie, &c. Si le peché d'une parole oiseuse est aussi énorme que tous ceux-là, il merite donc autant de châtiment & de peine. Cela étant, il sera également remissible ou irremissible. Donc il se pardonne aussi dificilement que les autres pechés. Cependant le Sauveur lui-même nous a enseigné bien autre chose touchant les peines & la remission des pechés: car il dit en St. Matth. 5. v. 22. *Quiconque se mettra en colére contre son Frére, meritera d'être condamné par le jugement: mais celui qui dira à son Frére Raca* [parole de mépris] *meritera d'être condamné par le Conseil: & celui qui lui dira vous étes fou, meritera d'être condamné au feu de l'Enfer.* Donc un mouvement de colére contre le prochain merite à la verité quelque peine: mais un mot piquant en merite une plus grande. Deplus St. Jean dit en son Epître 1. c. 5. v. 16. *Il y a un peché qui va à la mort.* D'où il s'ensuit qu'il y a un peché qui ne va pas jusqu'à la mort. C'est pourquoi tous les pechés ne sont pas égaux. Outre cela, il y a un peché qui ne se par-

donne ni en cette vie, ni en l'autre, tel qu'eſt le peché contre le St. Eſprit. *St. Marc 3. v. 29.* Il y a donc quelques pechés qui ne ſe pardonnent ni en cette vie ni en l'autre. Donc la remiſſion de toutes ſortes de pechés n'en eſt pas égale. Donc ni la coulpe n'en eſt pas égale. Donc tous les pechés ne ſont pas égaux en griéveté. Enfin, nous liſons aux Prov. c. 24. v. 16. *Le Juſte tombera ſept fois, & ſe relevera: mais les méchans ſeront précipités dans le mal.* Il y a donc des pechés qui ne nous privent pas de la juſtice habituelle, & il y en a qui nous en privent. Par conſequent tous les pechés ne ſont pas égaux. Et par une ſuite neceſſaire on doit rejetter la Secte ou la Religion qui enſeigne le contraire.

CONSIDERATION XVI.

SElon les mêmes Sectateurs, toutes les bonnes œuvres ſont pechés, & tous les pechés ſont également griefs. Il faut donc ſelon eux, que toutes nos bonnes œuvres ayent l'énormité de tous les autres pechés. Par conſequent, prier Dieu eſt un auſſi grand peché que de le blaſphémer; donner l'aumône à un pauvre eſt un auſſi grand crime que de lui prendre, ce qu'il a, reſtituer le bien d'autrui eſt auſſi condamnable que de le retenir malgré lui. Quelle apparence ?

CONSIDERATION XVII.

ENſuite de quoi je voudrois bien entendre ce que répondroit un de leurs Prédicans à celui qui le conſulteroit; ſçavoir s'il doit rendre au proprietaire un bien dont il eſt injuſtement privé. S'il dit qu'oui. L'injuſte poſſeſſeur pourroit répondre, lui demandant: ſi c'eſt une bonne œuvre que de reſtituer le bien d'autrui ? Si celui-là aſſûroit que c'en eſt une

bonne ; l'autre pourroit repliquer: ſelon vous, toutes nos bonnes œuvres ſont des pechés : De plus, ſelon votre doctrine, tous les pechés ſont d'une égale énormité. Donc, ſoit que je reſtituë ou que je retienne le bien d'autrui, c'eſt un peché de même eſpéce, l'un n'étant pas plus grief que l'autre. Je retiendrai donc pour mon profit ce que je tiens au préjudice de mon prochain. Ayant bien conſideré ces deux choſes, je jugeai qu'elles étoient également impertinentes & extravagantes, auſſi bien que les Sectes qui les enſeignent.

CONSIDERATION XVIII.

DIeu eſt la ſupréme Sainteté. Cela étant, il eſt infiniment éloigné de tout peché, il le hait ſur toute choſe. S'il eſt ainſi, il ne veut donc pas qu'on le faſſe ; il ne commande point de le faire, & on ne peut le lui imputer en façon quelconque. D'où il s'enſuit que Dieu n'eſt ni l'Auteur ni la cauſe du peché, le voulant, le ſuggerant, l'effectuant, le commandant, l'operant, & reglant en cela les ſcelerats deſſeins des impies, comme l'enſeignent les Calviniſtes, & comme Luther l'enſeigna lui même.

CONSIDERATION XIX.

JE lus & relus pluſieurs Hiſtoriens tant Politiques qu'Eccleſiaſtiques, comme auſſi les Annales de divers Peuples & de diverſes Nations, & j'examinai avec diligence ſi avant le quinziéme Siécle je pourrois trouver quelque part que l'on fît mention de la doctrine Lutherienne ou de la Calviniſte, & des autres Sectes de ce tems-ci. Je lus de plus pour cette même fin beaucoup d'anciens écrits & les faſtes des choſes memorables qui étoient arrivées chaque Siécle, & je n'en pus trouver aucune marque ni

aucuns vestiges. D'où je conclus que toutes ces Religions étoient nouvelles ; par consequent, qu'elles n'étoient pas Apostoliques, ne nous ayant été laissées ni par le Sauveur, ni par les Apôtres, mais qu'elles étoient nouvellement fabriquées par la cervelle démontée de leurs Auteurs, & qu'ensuite il falloit les rejetter.

CONSIDERATION XX.

JE me souviens d'avoir lû en ma jeunesse le livret d'un Calviniste ayant pour titre *Journal*, dans lequel il s'efforce de prouver, ayant pour cela forgé un très-long Catalogue, que depuis la Naissance du Fils de Dieu il s'étoit trouvé en chaque Siécle quelques-uns, qui tinrent la doctrine & de Luther & de Calvin. Mais tous ses vains efforts aboutirent à un très-mauvais succès pour les raisons suivantes. Car premiérement il veut que ceux, qu'il range en son Catalogue, aient été autant du sentiment de Calvin que de celui de Luther : par consequent il les fait Lutheriens-Calvinistes. Cela ne se peut, puisqu'en fait de Foi Luther & Calvin ne s'accordent pas entr'eux, non plus que les Lutheriens & les Calvinistes. Comme donc nul des Sectaires n'avoüera d'être maintenant un mêlange de Lutherien & de Calviniste, mais d'être simplement ou Lutherien ou Calviniste ; ainsi ceux, que le faiseur de Catalogue cite, ne peuvent être pris pour des Lutheriens Calvinistes. Car il n'y a pas plus de raison pourquoi les seuls Calvinistes s'approprient les citations de ce Catalogiste préferablement aux seuls Lutheriens : & qu'au contraire. Qui plus est, les Anabâtistes & tout le reste des autres Sectateurs pourroient avec le même droit se les approprier. On ne peut donc inferer de là qu'avant Luther & Calvin quelqu'un ait à pur & à plein tenu, crû, & enseigné ce que Luther ou

Calvin crût, tint, & enseigna : ni ce que les Lutheriens ou les Calvinistes enseignent à présent. En second lieu, ce Catalogue n'est que vision, parce que ceux, que l'Auteur apporte, sont selon lui positivement Lutheriens-Calvinistes, à cause qu'il trouva en leurs écrits un ou deux mots, ou tout au plus une proposition, que les Lutheriens & les Calvinistes soûtiennent. Si cela suffisoit, il auroit dû mettre au nombre des Lutheriens-Calvinistes Mahomet, Judas Iscariote, Arius & tous les autres Héresiarques : car ceux-ci enseignerent quelque chose de ce que les Lutheriens & les Calvinistes enseignent. Mahomet soûtenoit (comme ils font) qu'il n'y avoit qu'un Dieu : Arius, que les Conciles pouvoient faillir, & que le Concile de Nicée avoit effectivement failli, quand il en fut condamné. Il s'ensuivroit donc de là que Mahomet & Arius furent Lutheriens Calvinistes. Troisiémement, ce Catalogue est absolument faux, d'autant que l'Auteur y met des personnes, qui jusqu'à la mort vécurent constamment dans la Foi Catholique Romaine, y ayant même mis quelques-uns des Souverains Pontifes, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Religieux, & même de ceux, qui par leurs écrits combattent pour la verité de la Foi Catholique-Romaine. Mais sur quelle raison se fonde t'il? Veritablement sur aucune. Car il veut prouver que St. Gregoire fut Lutherien-Calviniste de ce que ce Saint reprennoit les défauts des Prêtres. Qu'Irenée le fut, parce qu'il loüoit la sainte Ecriture Que Polycarpe le fut, d'autant qu'il tint la Doctrine Apostolique. Bellarmin, à cause qu'il condamnoit les pechés des mauvais Catholiques. On ne peut nullement de là tirer cette conclusion, donc ils furent Lutheriens-Calvinistes. Car les Catholiques-Romains & les Prédicateurs modernes ne détestent-ils pas encore aujourd'hui le libertinage des Ecclesiastiques? Ne reprochent-ils pas

aux Catholiques leur mauvaise vie? Ne recommandent ils pas la lecture des saintes Ecritures & la Doctrine des Apôtres ? Sont ils pour cela Lutheriens-Calvinistes ? Point du tout.

CONSIDERATION XXI.

JE me fis, parcourant en ma deliberation toutes les héresies des Siécles passés, un abregé d'Histoire incomparablement meilleur que ce Catalogue erronément fabriqué. Car je trouvai que presque tous les articles de Foi, auxquels s'attachent les Lutheriens & les Calvinistes, avoient autrefois été enseignés par d'autres Héresiarques, & condamnés de l'Eglise. Non pas qu'il s'en trouve quelqu'un, qui ait enseigné ces articles comme Luther ou Calvin les enseigna (car il n'y en eut absolument jamais de tel) mais bien que quelques Héresiarques en ayent enseigné quelques uns, & cela en des Siécles tout différens. Je ne pus cependant conclure de là que la doctrine Lutherienne ou que la Calviniste ait été avant Luther ou Calvin. Mais je tirai cette juste conclusion : Il faut donc que la Religion de Luther & de Calvin soit un tissu & un composé de diverses héresies tout anciennes & condamnées, comme seroit le vêtement chetif d'un mendiant, qui trouve à la friperie de quoi s'habiller de vieilles guenilles de toutes sortes de couleurs, qu'il rapetasse de quelques piéces de drap neuf d'une couleur & d'une qualité tout-à-fait disproportionnées.

CONSIDERATION XXII.

APrès cela, j'entrai en consideration des marques de la veritable Eglise de JESUS-CHRIST. Sçavoir qu'elle doit être *Une*, *Sainte*, *Catholique* & *Apostolique*. Et je ne pus trouver aucune de ces mar-

ques dans ces Eglises Reformées, ou pour mieux dire, dans ces Eglises sans forme. L'*Unité* n'y est pas, puis que ses Adhérans disconviennent en plusieurs principaux articles de la Foi, & que même ils se divisent entr'eux, ayant des sentimens & des opinions contraires. La *Sainteté* n'y est pas non plus: Car comme dit David au Pseaume 36. v. 27. La *Sainteté* requiert qu'on fuie le mal & qu'on fasse le bien. Ce qui ne se trouve pas dans ces Religions, qui tant s'en faut qu'elles enseignent de se détourner du mal en observant les Commandemens de Dieu, qu'au contraire elles soûtiennent qu'il est impossible de les observer: & loin de conseiller de faire le bien, elles enseignent que les bonnes œuvres sont absolument inutiles pour aquerir le salut éternel: & qui plus est, elles disent que les bonnes œuvres sont des pechés. Outre cela, ils ne pourront jamais me nommer un saint Personnage qui ait été de leur Confession. Leur Religion n'est pas non plus *Catholique* ou *Universelle*, parce qu'on ne la professe pas dans toute la terre, comme se professe la Romaine, ainsi que le témoigne S. Paul aux Rom. 10. v 18. *Leur voix a retenti par toute la Terre & leurs paroles jusqu'aux extremitez du monde.* Joignez à cela que leur Religion n'a pas été de tout tems. Car avant l'an 1515. on n'en parloit point. Et à l'heure qu'il est, on ne la connoît pas par tout le monde. Elle niche seulement en très-peu de Provinces d'Europe, laquelle est la plus petite partie de l'Univers par rapport à l'Afrique, à l'Asie, & à l'Amerique, dans lesquelles cette Religion est tout-à fait inconnuë, sans qu'on en sçache à parler, si l'on excepte quelques petits coins de terre, où ses Sectateurs se sont établis seulement pour le commerce. Enfin, elle n'est pas *Apostolique*, parce qu'elle ne fut pas fondée par les Apôtres, & qu'ils ne peuvent montrer la continuelle succession ni de leurs Pasteurs ni

de leur Doctrine, remontant jusqu'au tems de ces Saints. Au contraire toutes ces marques avec toutes leurs preuves sont dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Ce fut donc avec très-juste raison que je la préferai à toutes les autres.

CONSIDERATION XXIII.

PUis je me mis à considerer comment tant de Peuples, de Provinces & de Roiaumes entiers étoient passés de la Gentilité au Christianisme: & je vis que la maniére en étoit tout-à-fait admirable, & qu'une telle conversion ne put se faire que par la puissance & l'aide divine à cause de tant d'obstacles de la part des très-puissans Empereurs, Rois & Tyrans, dont il fallut essuyer la cruauté, & surmonter l'opiniatreté dans le culte des Idoles, principalement à cause que la Foi Chrétienne leur conseille ce qui est contraire à la chair, au sang, aux maximes du monde, & qu'elle propose des mystéres très-relevés, qu'on ne peut comprendre par les seules lumiéres naturelles; & tout cela par des Prédicateurs foibles & sans armes. Ayant mûrement examiné ces prodiges de conversions, je me mis à découvrir quelle étoit cette Foi & cette Religion, & je vis clairement que c'étoit la Religion Catholique-Apostolique-Romaine, qui fit toutes ces merveilles par des Hommes Apostoliques, que les Souverains Pontifes envoyérent pour précher l'Evangile: car nos Adversaires avoüent eux-mêmes que durant les cinq premiers Siécles il n'y eut point d'autre Religion que celle-là, à laquelle se convertirent tant de Nations. Le sixiéme Siécle vit l'Angleterre convertie par St. Augustin Moine, que St. Gregoire Pape y envoya. Au septiéme l'Allemagne l'embrassa par les Prédications de St. Boniface envoyé par le Pape Gregoire III. Les Saints Cyrille & Methodius con-

vertirent la Moravie pendant le Siécle huitiéme. Au neuviéme la Hongrie & la Pologne furent converties par St. Adalbert, par St. Philigrin & par d'autres. Au dixiéme la Bohéme, la Moſcovie & la France ou les Gaules par St. Remi. La Friſe par St. Boniface & St. Willebrod, bien long-tems auparavant. Au onziéme la Pomeranie par St. Bruno. Au douziéme la Livonie par St. Mainard : & la Suede par Nicolas Brakpier, qui depuis fut élevé au Pontificat; & la Pomeranie par St. Otthon. Pendant nos deux derniers Siécles un très-grand nombre de Provinces tant des Indes Orientales que des Occidentales, & beaucoup plus de païs que toute l'Europe n'en contient, ſe convertirent à la Foi Chrétienne, qui n'eſt pas autre que la Catholique-Romaine ; & de jour en jour il s'en convertit encore davantage. Mais quelque ſoin que j'aie apporté, je n'ai jamais trouvé aucune Nation Païenne qui ait embraſſé le Lutheraniſme ou le Calviniſme, ou quelqu'autre des nouvelles Sectes qu'on voit aujourd'hui. J'ai tout au plus trouvé des Catholiques tiédes & relâchés qui l'ayent fait, & cela uniquement s'y étant laiſſé entraîner par un motif charnel, & par un amour d'une vie libertine. Cela étant, il valoit donc mieux choiſir la Religion Catholique-Apoſtolique-Romaine qu'aucune des Sectes de notre tems.

CONSIDERATION XXVI.

A L'occaſion de la Conſideration précedente, il me vint une autre remarque à faire. La voici. Dieu donna à tous les Apôtres & à tous les Hommes Apoſtoliques, qu'il élût & qu'il envoya à la converſion des Peuples & des Nations, le don de faire de grands Miracles, ſelon ſa promeſſe que nous avons en St. Matth. c. 10. v. 7. 8. *Allez*, dit le Sauveur à ſes Diſciples, *prêchez. Rendez la ſanté aux*

malades, ressuscitez les morts, guérissez les lepreux, chassez les Démons, &c. En S. Marc 16. v. 20. *Et eux étant partis prêcherent par-tout, le Seigneur coôperant avec eux, & confirmant sa parole par les Miracles qui l'accompagnoient.*

Que les Chefs de ces nouvelles Sectes modernes se vantent, autant qu'ils voudront, d'avoir été envoyés de Dieu comme des Réformateurs de son Eglise, ils ne donnérent jamais aucun des signes susdits, ni ne firent jamais de Miracle en confirmation de leur Doctrine ou de leur Mission, n'ayant pas même [comme dit quelqu'autre] pû guérir un cheval boiteux. Comment donc pouvois-je croire qu'ils ayent été envoyés de Dieu; sur tout, puisque le Sauveur nous avertit par avance: *Gardez-vous des faux Prophêtes, qui viennent à vous couverts de peaux de brebis* [ayant toûjours en bouche l'Ecriture sainte & l'Evangile] *& qui au dedans sont des loups ravissans.* S. Matth. 7. v. 15. Ce qui est d'autant plus manifeste, si étant opposés les uns aux autres, ils prêchent une doctrine toute contraire, comme fit Luther & Calvin: car ils ne peuvent tous deux avoir enseigné la verité, ni par consequent avoir été envoyés de Dieu pour reformer son Eglise, puisque l'un ne donna pas plus que l'autre des preuves de sa Mission. C'est pourquoi je jugeois qu'aucun d'eux n'étoit digne de foi.

CONSIDERATION XXV.

JE considerai de nouveau de quelle maniére avoient vécu ces Fondateurs de ces Religions, quelles avoient été leurs mœurs: & je les comparai avec ces Hommes Apostoliques, qui du Paganisme amenérent les Gentils à la Foi Catholique-Romaine. Bon Dieu! quelle disparité ne vis-je pas entr'eux! elle est aussi grande que celle qui se voit entre le

Ciel & la Terre. Ces Hommes Apoſtoliques étoient de dévots Perſonnages, unis à Dieu, doüés de grandes vertus, pieux, ſobres, humbles, continens, mépriſans les biens terreſtres, fuïans la volupté, cherchans la ſeule gloire de Dieu, & ne ſe propoſans que le ſalut des ames; comme il conſte de l'hiſtoire de leur vie & de leurs écrits. Au contraire, ces Reformateurs imaginaires étoient addonnés à leur ventre, aux plaiſirs de la chair. Ce furent des Apoſtats, des parjures, des infracteurs de vœux, des impies, des orgueilleux, n'enſeignant que ce qui flate les ſens dans un honteux libertinage, comme leur vie & leurs écrits le prouvent très-évidemment: car quoi de plus ſuperbe, de plus arrogant, de plus préſomptueux que Luther & Calvin, qui préferoient leurs perſonnes à l'Antiquité, leur interpretation des ſaintes Ecritures à l'interpretation de tous les Saints Péres & de toute l'Egliſe? Quel Auteur nous a laiſſé des écrits plus remplis d'ordures, que ne ſont les écrits de Luther? Les ouvrages de qui ſont plus impies, & plus blaſphematoires que ceux de Calvin? L'un & l'autre ont écrit de telle ſorte, que leurs Sectateurs d'aujourd'hui en ont de la honte.

CONSIDERATION XXVI.

CE qui outre cela me ſervit d'un puiſſant motif pour choiſir la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine par préference à toutes ces nouvelles, c'eſt qu'il s'en trouve encore aujourd'hui en très-grand nombre, qui embraſés du zéle des ames, mépriſant toutes les commodités de cette vie, abandonnant Parens & Amis, renonçant aux honneurs, aux dignités, & à tous les avantages qu'ils poſſedent, ou qu'ils ont droit d'eſperer, s'en vont avec joye chercher les Peuples les plus éloignés pour leur prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST, pour les inſtruire

dans les principes de la Foi, & pour les amener au Christianisme, sans craindre ni les dangers des si longs voyages, ni les naufrages, ni les menaces des Tyrans, ni la mort presque inévitable par la main des Barbares, étant bien assurés qu'ils ne manqueront pas d'être parmi eux en état de pouvoir dire avec St. Paul, *j'ai souffert plus de travaux, plus reçû de coups, plus enduré de prisons. Je me suis souvent vû près de la mort.* 2. aux Corint. 11. v. 23 Ce que veritablement on ne vit jamais dans les Prédicans des autres Religions. D'où je conclus que ceux-là étoient émûs de l'Esprit de Dieu, & non pas ceux-ci : car *personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses Amis.* S. Jean 15 v 13.

CONSIDERATION XXVII.

JE considerai encore ceci avec grande admiration: comment il arrive entre les Catholiques Romains que plusieurs personnes très-aisées, ayant des héritages fort opulens, joüissant de toutes les commodités de la vie, étant d'illustre extraction, Fils & Filles non seulement de noble famille ; mais aussi des Barons, des Comtes, des Marquis, des Princes : comment, dis-je, il arrive que tels foulant aux pieds toutes les delices & tous les plaisirs du monde, aillent de gayeté de cœur, ayant souvent eu à surmonter mille obstacles, se retirer en divers Cloîtres pauvres & austéres. Et cela uniquement pour l'amour de Dieu, & pour plus grande securité de leur salut. Que voit-on de tel en ces nouvelles Religions? Rien moins que cela. Ajoûtez, que pour ce qui est de leurs Prédicans, on auroit de la peine à en trouver un seul qui fut de quelque considerable noblesse, & d'une honnorable famille au dessus du Vulgaire : je ne dis pas cela, comme si je prétendois que Dieu fît distinction entre les personnes, puisque nous ne

pouvons douter que le Sauveur n'ait choisi de simples & d'ignorans pescheurs pour en faire des Apôtres : mais j'infére seulement que pour abandonner si courageusement le monde, comme font les Religieux & les Religieuses de l'Eglise Romaine, il faut qu'une grace speciale de Dieu opére en eux, & qu'ils soient animés de la veritable Foi, dans laquelle Dieu donne aux siens des graces si particuliéres.

CONSIDERATION XXVIII.

JE me souviens d'avoir entendu en ma jeunesse discourir deux Prédicans Lutheriens d'un jeune-homme d'un très bon naturel, & que je connoissois fort bien. L'un d'eux disoit à l'autre : autant que je puis juger de ce garçon, il passera la vie en continence & en celibat. L'autre répondit, il fera très bien. Car la continence & le celibat sont un grand don & une grace speciale de Dieu. Moi qui étois alors encore fort jeune & même Lutherien, admirant cette réponse, je me demandai interieurement à moi même : Puisque nos Prédicans se disent les Reformateurs de l'Eglise, les Prédicateurs du pur Evangile, & que la continence & le celibat sont un don particulier & une grace singuliére de Dieu, comment est ce que Dieu ne leur donne point cette grace speciale ? Car vous ne verrez point ou au moins très-rarement que les Prédicans vivent dans le celibat. Mais d'où vient que Dieu donne cette grace & fasse ce don à tant de Papistes, que nous nommons Idolatres, & parmi lesquels il y a tant de Vierges & de Religieuses, tant d'Ecclesiastiques & de Religieux, qui passent la vie en grande continence & pureté ? Il faut absolument que leur Religion soit plus agréable à Dieu, parce que tel ne peut être continent, que Dieu ne lui en donne la grace. *Sapient.* 8. *v.* 21. Etant depuis en un âge plus avancé, je

je roulai très-souvent cela dans mon esprit, & ce me fut aussi un des motifs pour me porter à la Foi Catholique-Romaine.

CONSIDERATION XXIX.

JE lûs plusieurs Autheurs qui avoient écrit contre la Religion Catholique-Romaine, & je remarquai specialement que dans tous leurs argumens ils se tuent à prouver ce que les Catholiques, loin de le nier, admettent sans contredit. Mais à peine touchent-ils ce que les Catholiques tiennent pour dogme de leur Foi. Par exemple. Ils apportent en foule les Textes de l'Ecriture, que Dieu seul doit être adoré, & honnoré d'un culte divin : les Catholiques ne le nient point; au contraire ils croient que c'est un peché d'Idolatrie que de déferer le culte divin à quelque créature que ce soit. Ils citent beaucoup de lieux de l'Ecriture, où il est honnorablement parlé du mariage. Que veulent-ils par là ? Les Catholiques ne condamnent pas le mariage; loin de là, il le mettent au nombre des Sacremens. A cet égard ils tiennent seulement ce que S. Paul dit, 1. aux Corint. 7. v. 38. *Celui qui marie sa Fille fait bien : & celui qui ne la marie pas, fait encore mieux.* De plus ils parlent avec éloge des Merites de JESUS-CHRIST & de la satisfaction qu'il a donnée pour nos péchés. Bon. Que s'ensuit-il de là ? Les Catholiques enseignent pareillement que les merites du Sauveur sont d'un prix infini, & que sa satisfaction suffit pour les pechés de tout le monde. Que disent-ils donc ? Ce que S. Pierre a en sa 2. Epit. c. 1. v. 10. *Efforcez-vous de plus en plus d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres.* Et St. Paul aux Rom. 8. v. 9. *Pourvû toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui.* Ils loüent merveilleusement la Foi. Eh bien

quoi ? Les Catholiques soûtiennent ce que S. Jaques nous dit, c. 2. v. 23. *Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la Foi.* Et ce que nous dit St. Paul aux Corint. en 1. c. 13 v. 2. *Quand j'aurois encore toute la Foi possible jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai la Charité, je ne suis rien.* Enfin ils se déchainent contre la vie dissoluë de quelques Ecclesiastiques. Que gagnent-ils par là ? Tous les Catholiques la détestent autant qu'ils font; mais ils admirent en la plûpart d'eux une contenance & une pureté Angelique tant du corps que de l'ame.

CONSIDERATION XXX.

JE remarquai non seulement en ces mêmes Auteurs, mais aussi dans les prêches & dans les discours publics & particuliers des autres Prédicans, que leur fort est de calomnier & de noircir l'Eglise Catholique Romaine. Et je jugeai de cela même qu'ils n'ont point d'argument pour la combattre. Car lors que dans les disputes on en vient aux criailleries calomnieuses, c'est une marque infaillible que l'oppugnant succombe dans ses preuves. Outre cela les calomnies sont toûjours remplies de faussetés & de mensonges. Comment donc pourroit-il se faire que par des mensonges outrés & manifestes on puisse découvrir la verité d'une chose ? Or telles sont ces calomnies. Par exemple : Que les Catholiques adorent les Saints ; qu'ils prennent le Pape pour un Dieu ; qu'ils mettent plus d'esperance & plus de confiance dans les merites des Saints & dans les leurs propres, que dans ceux de Notre Seigneur JESUS-CHRIST : & ainsi mille autres contes semblables, qu'ils forgent malicieusement. C'est pourquoi je ne pus placer les fondemens de ma Foi dans des mensonges ni dans des calomnies qui sautent aux yeux.

Je me determinai donc à chercher moi-même la verité des choses, & l'ayant heureusement trouvée, je rejettai toutes les nouvelles Sectes comme de veritables impostures.

CONSIDERATION XXXI.

JE me souviens que comme en ma jeunesse j'assistai à quelque dispute scholastique de Théologie proposée entre des Calvinistes, un des assistans plus intelligent que les autres proposa comme Catholique en plein auditoire au Professeur un argument qui le pressoit. Ce qu'ayant entendu le Professeur Calviniste, s'arrêta tout court, & se teut quelque tems. Puis il dit qu'étant autrefois en Angleterre il avoit proposé la même chose à un certain Docteur: mais qu'il avoit eu pour toute réponse, que cet argument ne pouvoit absolument pas se soudre; & que par consequent il ne falloit jamais sur ce point répondre directement aux Catholiques, mais seulement en éluder l'argument par un détour. Telle réponse me scandalisa extremement: car ce n'est point par des biais ni par des détours qu'on soud les argumens, & qu'on vient à la connoissance de la verité. Ainsi je jugeois que les Non-Catholiques ne se mettoient guéres en peine de la verité des choses touchant les articles de la Foi.

CONSIDERATION XXXII.

JE remarquai encore quelqu'autre chose qui me rendit suspectes de fausseté toutes les Religions éloignées de la Catholique-Romaine. Quoi qu'ils renvoient continuellement les Catholiques à l'Ecriture Sainte, ils la reçoivent cependant eux mêmes comme bon leur semble, tantôt en retranchant des livres entiers, tantôt la traduisant de mauvaise foi,

& l'interpretant à leur mode, chacun ſelon la ſuggeſtion de ſon eſprit particulier. Au contraire les Catholiques-Romains ont tous la même verſion ; ils ſe ſervent tous des mêmes livres, dont l'Egliſe s'eſt ſervie depuis plus de mille & de trois cens ans, ſans expliquer les Saintes Ecritures ſelon les lumiéres de leur jugement, mais ſuivant l'interpretation des anciens Saints Peres & de toute l'Egliſe, dont le Sauveur parle en St. Matth 18. v. 17. *S'il n'écoute pas l'Egliſe, qu'il ſoit à votre égard comme un Païen & un Publicain.*

CONSIDERATION XXXIII.

POur ne rien omettre ſans l'avoir examiné, je lûs attentivement le petit Catechiſme de Luther, duquel les Lutheriens de Hongrie ſe ſervent actuellement. Je le confrontai ſoigneûſement avec le Catechiſme du même Luther imprimé à Wittemberg l'an 1567., & je trouvai qu'en pluſieurs articles il differoit, autant qu'il ſe peut, de la premiere édition du même Catechiſme imprimé à Wittemberg. Je n'aurois pû comprendre d'où venoit un ſi grand changement, ſi je n'avois remarqué que les Novateurs d'aujourd'hui changent comme il leur vient en tête les articles de leur Religion, en enſeignant quelques-uns en un pays, qu'ils n'enſeignent pas ailleurs, & d'aurtes en un ſiécle, & d'autres encore en un autre. Si quelqu'un ne veut pas me croire en ce que je raporte de ces deux Catechiſmes, qu'il les confronte l'un avec l'autre : il n'y a point de difficulté en cela, puiſque ce Catechiſme de Wittemberg s'imprima en 1701. à Tirnau en Hongrie. Au contraire, lorſque je voyageois par pluſieurs Provinces Catholiques, je ne trouvai aucune difference quant aux Articles de la Foi ; mais j'y vis par tout une conformité très-parfaite.

CONSIDERATION XXXIV.

COmme donc j'apperçûs qu'il y avoit une si grande varieté touchant les dogmes de Foi entre ceux qui se vantent de suivre la Confession d'Ausbourg, je resolus de lire attentivement cette Confession. Je m'en procurai diverses éditions & de tems different. Mais je les trouvai si variées & si disconvenantes, que je ne pûs voir laquelle en étoit la veritable, parce que les Professeurs des Academies Lutheriennes ne conviennent pas même entre eux de cette affaire. Je fus dans cette incertitude jusqu'à ce qu'étant à Vienne je fus un jour en bonne compagnie à la Bibliotheque de l'Empereur. Là le Bibliothecaire de S. M. I. nous fit entre autres choses voir en son original cette Confession que Melancthon avoit l'an 1530. présentée à Charles-Quint en la Diette d'Ausbourg. Elle est si differente des autres éditions que si elles n'en avoient le titre, personne ne les prendroit pour des *Confessions d'Ausbourg*. D'où j'inferai que la Religion des Lutheriens n'est pas celle de la Confession d'Ausbourg, mais fort diverse, & par consequent je jugeai que je devois la rejetter. Or voici outre plusieurs autres raisons, le sujet pourquoi je ne me contentai pas de cette Confession originale : c'est qu'elle contient plusieurs mensonges & des contradictions manifestes, comme le prouve très-clairement le Cardinal Pazman dans son sçavant œuvre intitulé Kalauz, depuis la page 415. jusqu'à 440.

CONSIDERATION XXXV.

AYant fort souvent consideré ce que dit le Sauveur en St. Matth. 7. v. 13. 14. *Entrez par la porte étroite : parce que la porte de la perdition est large,*

& le chemin qui y mene spatieux, & il y en a beaucoup qui y entrent. Que la porte de la vie est petite, & que la voye qui y mene est étroite, & qu'il y en a peu qui la trouvent. Et en St. Luc 13. v. 24. *Faites effort pour entrer par la porte étroite.* Ayant, dis-je, très-souvent consideré ces paroles, je vis aisément que les Religions contraires à la Religion Catholique-Romaine ne sont pas cette porte étroite, qui conduit à la vie; mais qu'elles sont la large, qui mene à la perdition: car selon leur doctrine il suffit pour parvenir à la vie éternelle que quelqu'un croie qu'il sera sauvé, & qu'il est prédestiné à la gloire. Veritablement cette doctrine est contraire à celle que JESUS-CHRIST lui-même & que les Apôtres nous ont enseignée. Car le Seigneur répondit à celui qui l'interrogeoit, *Bon Maître, quel bien faut-il que je fasse pour aquerir la vie eternelle? Si vous voulez entrer en la vie, gardez les Commandemens.* St. Matth. 19. v. 16. 17. Mais selon la doctrine de ces Religions on ne répond pas à cette demande, si vous voulez entrer en la vie, gardez les Commandemens: car ils disent que cela est impossible. Que répondent-ils ces Novateurs? Si vous voulez entrer en la vie, croyez seulement que JESUS-CHRIST a accompli pour vous les Commandemens de Dieu le Pere. De même les Juifs étant vraiment touchés de ce qu'ils avoient ouï dire à St. Pierre, demanderent, *Fréres, que faut-il que nous fassions: Pierre leur répondit: Faites penitence.* Actes des Apôt. 2. v. 36. 37. Et le Sauveur dit lui-même en St. Luc 13. v. 3. *Si vous ne faites penitence, vous perirez tous comme eux.* St. Pierre dit encore aux Actes 3. v. 19. *Faites donc penitence & vous convertissez, afin que vos pechés soient effacés.* St. Jean-Bâtiste commença de cette sorte sa prédication: *Faites penitence ..... faites donc de dignes fruits de penitence.* St. Matth. 3. v. 2 & 3. Mais que répondra la nouvelle doctrine à cette demande, sça-

voir, s'il faut faire penitence, & comment faut-il la faire? Elle nous dira pour toute réponse: *Croyez seulement que vos pechés vous sont pardonnés par les merites de Jesus-Christ, & cela suffit.* Après quoi je leur demande: Dois-je pardonner les offenses à ceux qui m'ont offensé, si je veux que Dieu me pardonne mes pechés? Que me répondront-ils? Rien d'autre, sinon que ce m'est assez de croire que mes pechés me sont pardonnés. Cependant le Sauveur dit en St. Matth. 6 v. 14. & 15. *Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Pere Celeste vous pardonnera aussi vos pechés: mais si vous ne pardonnez aux hommes lors qu'ils vous ont offensés, le Pere Celeste ne vous pardonnera pas non plus.* Je poursuis & demande, si je puis par les bonnes œuvres meriter la vie éternelle? Ils me diront que non, & que la Foi seule suffit pour cela. Néanmoins l'Ecriture dit en l'Epitre 2. de St. Pierre 1. v. 10. *Efforcez-vous donc de plus en plus, mes Fréres, d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres.* Et St. Paul aux Rom. 2. v. 6. & 10. *Qui* (Dieu) *rendra à un chacun selon ses œuvres..... mais la gloire, l'honneur & la paix* seront le partage *de tout homme qui fait le bien.* Et aux Corint. 8. v. 1. *Chacun recevra sa recompense particuliére selon son travail.* Je presse en demandant. Puis-je me redimer de la peine de mes pechés par des aumônes, vû que le Sauveur dit en St. Luc 11. v. 41. *Donnez l'aumône de ce que vous avez, & toutes choses vous seront pures.* Et Dan. 4 v. 24. *Rachetez vos pechés par les aumônes & vos iniquités par la misericorde envers les pauvres.* Ils me répondront mentant consecutivement, que cela n'est pas necessaire; croyez seulement que le Sauveur a satisfait pour vous, & vous serez sans tache. Croyez seulement que Jesus-Christ est mort pour vous, & vous vous racheterez de vos pechés: la Foi seule suffit pour tout cela. Enfin je demande: pour

quels pechés les hommes sont-ils damnés & exclus de la gloire celeste? St. Paul répondra 1. aux Corint. 6. v. 9. 10. *Ne vous trompez pas : ni les fornicateurs, ni les idolatres, ni les adultéres, ni les impudiques, ni les abominables, ni les voleurs, ni les avares, ni les yvrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs du bien d'autrui ne seront point héritiers du Royaume de Dieu.* Mais les Novateurs répondront avec leur Luther en sa postille sur le 8. Dimanche après la Trinité, *il n'y a que l'incredulité qui damne.* Voilà la voye nouvelle, large & spacieuse vers le Ciel, par laquelle personne n'y parvient.

CONSIDERATION XXXVI.

A L'occasion de cette Controverse, sçavoir si la Foi seule suffit pour le salut, & pour l'établissement de laquelle opinion Luther avoit à ce Texte de S. Paul aux Rom. 3. v. 38. *Car nous croyons que l'homme est justifié par la Foi*, frauduleusement ajoûté *par la seule Foi* : je commençai à soupçonner si les Non-Catholiques ne se servoient pas de semblables tromperies dans les autres Textes de l'Ecriture Sainte. Je me mis donc à m'en éclaircir, & je trouvai ce que j'avois soupçonné. Car le même Luther venant à ces paroles de S. Pierre en sa 2. Epît. 1. v. 10., citées en la Considération précedente : *Efforcez-vous donc de plus en plus, mes Freres, d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres* : Luther, dis-je, en sa traduction ômet entiérement ces mots, *par les bonnes œuvres*, parce que ces paroles impugnent ouvertement son erreur ; par laquelle il enseigne que les bonnes œuvres ne servent de rien au salut. Nous lisons en S. Mat. 26. v. 26., en S. Marc 14. v. 22., v. 19. *Hoc est Corpus meum, ceci est mon Corps.* Mais pour exclure de l'Eucharistie la présence réelle du Corps de JESUS-CHRIST, la plûpart des Calvi-

niftes ont traduit ces très - claires paroles en celles-ci, *hic eſt Corpus meum*, *ici eſt mon Corps*. C'eſt pour la même raiſon qu'au lieu de dire, comme on lit en S. Jean 6 v. 51. *Je ſuis le pain vivant qui ſuis deſcendu du Ciel*, ils ont traduit *je ſuis le pain vivifiant*, afin que l'on entende par là le pain dont on ſe ſert journaliérement. Les Catholiques Romains prouvent le Sacrement de Pénitence, non ſeulement de l'Epître de S. Jaques 5 v. 16. *Confeſſez donc vos fautes l'un à l'autre*, *Confitemini ergo alterutrum peccata veſtra* : mais ils le prouvent auſſi clairement de S. Mat. 16. v. 19., & de St. Jâques 20. v. 23. Les Reformateurs, pour éluder la Confeſſion Sacramentelle, au lieu de dire avec St. Jâques, *Confitemini ergo alterutrum peccata veſtra*, ils diſent, *confitemini peccata veſtra ad invicem*, *confeſſez les pechés que vous avez commis l'un contre l'autre*. St. Paul dit aux Hebreux 13. v. 3. *Que le mariage ſoit traité de tous avec honnêteté*, *honorabile connubium in omnibus*. Les Novateurs ont traduit, *le mariage eſt honnorable entre tous*, *honorabile connubium inter omnes*, pour autoriſer & approuver le mariage des Prêtres. JESUS-CHRIST dit en S. Matth 25 v. 35. *Venez les benits de mon Pere*, *poſſedez le Roiaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim*, *&* *vous m'avez donné à manger : j'ai eu ſoif*, *&* *vous m'avez donné à boire ; j'étois étranger*, *&* *vous m'avez logé*, &c. Luther omet en ſa verſion, *Car* : parce qu'il voioit qu'on prouvoit de là que les bonnes œuvres étoient meritoires pour la vie éternelle. Je paſſe pluſieurs autres choſes ſemblables à celles ci. D'où je conclus que les Chefs de toutes ces Religions n'enſeignent pas la voye de Dieu ſelon la verité ; mais qu'ils tournent fauſſement les Ecritures à leurs ſens, & qu'ils les tronçonnent à leur bon plaiſir. Comment donc aurois je pû avec prudence m'attacher à leur Religion ?

CONSIDERATION XXXVII.

APrès cela je me formai une maniére de discussion & de rapport pour discerner la veritable Eglise de JESUS-CHRIST d'avec les fausses, & je la fis de cette sorte. Il y a dans la Chrétienté une veritable Eglise de JESUS CHRIST. Toutes les Religions & toutes les Sectes, qui se trouvent dans la Chrétienté, admettent cette proposition, à la reserve de ces Héretiques, qu'on nomme les *Expectans*. S'il y a une Eglise de JESUS-CHRIST, elle doit avoir été fondée par le même JESUS-CHRIST. Si cela est, elle doit avoir été fondée avec sagesse : car il est lui-même la Sagesse Eternelle : & puisque cette Eglise fut fondée avec sagesse, elle doit avoir été fondée pour subsister constamment selon la doctrine de JESUS-CHRIST en St. Matth. v. 24. 25. où il dit : *Quiconque entend donc ces paroles & les pratique, sera comparé à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre ; & lors que la pluie est tombée, que les fleuves sont débordés, que les vents ont soufflé, & sont venus fondre sur cette maison, elle n'est point tombée, parce qu'elle fut fondée sur la pierre.* Et c'est de cette maison dont le Sauveur parle en St. Matth. 16. v. 18. *Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; & les portes de l'enfer ne prévaudront point contr'elle.* Si elle est si fermement fondée, elle n'a donc pû ni défaillir ni tomber soit par les pluies des afflictions, soit par les torrens des persecutions, soit par les vents des héresies : autrement elle auroit été bâtie sur le sable, & non pas sur la pierre. Si elle n'a pû défaillir, elle a donc toûjours été visible. D'ailleurs, le Sauveur auroit en vain averti ses fidéles en St. Matth. 18. v. 17. *Dites-le à l'Eglise : Que s'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit à votre égard comme un Payen & un Publicain.* Car comment les fidéles pourroient-ils dire ou proposer quel-

que chose à une Eglise invisible & qui ne se trouvât point? Si elle fut visible à tous les fidéles, elle dût donc avoir été étenduë par les Apôtres après l'Ascension de Jesus Christ, puisqu'il leur dit: *Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toutes les créatures.* St. Marc 16. v. 15. Ce que les Apôtres firent fidélement, comme nous le dit le même Evangeliste au même chap v. 20. *Et eux étant partis, prêcherent par tout, le Seigneur coôperant avec eux, & confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnerent.* Puisque les Apôtres porterent par tout la Foi, & que la Verité en fut prêchée par tout le monde, il faut donc qu'elle ait été *Universelle*, c'est-à-dire *Catholique*: si elle est Universelle, elle est donc *Une*. C'est pourquoi il y a en S. Jean 10. v. 16 *Il n'y aura qu'un troupeau.* Et aux Rom. 12. v. 4. *Un Corps.* Aux Ephes. 4 v. 4. *Un Corps & un Esprit.* Si l'Eglise est un Corps, un Esprit, elle a donc dû avoir un Chef. Cela étant, il faut que Jesus Christ montant au Ciel ait laissé quelqu'un des Apôtres pour être le Chef visible de cette Eglise. Celui-là donc est ce Chef, à qui Jesus Christ dit en S. Jean 1. v. 42 *Vous êtes Simon fils de Jean: vous serez appellé Cephas, c'est-à dire Pierre*: puis au c. 21. v. 15. 16. 17. *paissez mes agneaux .... Paissez mes brebis.* Et en St. Matth. 16. v. 18. 19. *Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre, & que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise .... & je vous donnerai les clefs du Roiaume des Cieux.* Pierre donc fut établi le Chef visible de l'Eglise fondée par Jesus Christ. Et parce que Pierre ne put vivre toûjours, & que l'Eglise devoit toûjours subsister suivant la promesse du Sauveur en St Matth. 28. v. 20. *Assurez vous que je serai toûjours avec vous jusqu'à la consommation des siécles.* Il dût avoir en sa charge Pastorale Universelle & en la Doctrine Chrétienne des Successeurs, & ceux-ci encore d'autres. Donc cette succession conti-

nuelle de Pasteurs & de Doctrine est annexée à la veritable Eglise de JESUS-CHRIST. Mais parce que Pierre & ses Successeurs ne pouvoient en personnes prêcher l'Evangile dans tout le monde, ils devoient avoir des Coadjuteurs en ce sacré ministére. C'est pourquoi *il a donné lui-même* (le Sauveur à son Eglise) *quelques-uns* pour être *Apôtres*, d'autres pour être *Prophetes*, d'autres pour être *Evangelistes*, d'autres pour être *Pasteurs & Docteurs*, *afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions du ministére, à l'édification du Corps de* JESUS-CHRIST: *jusqu'a ce que nous parvenions tous à l'unité de la Foi ... à la mesure de l'âge & de la plenitude selon laquelle* JESUS CHRIST *doit être formé en nous, afin que nous ne soiions plus comme de petits enfans flottans, & qui se laißent aller à tout vent de doctrine par la tromperie des hommes, & par l'adreße à engager artificieusement dans l'erreur.* Aux Ephes. 4. v. 11. 12. 13 14. Enfin, parce que le Sauveur nous a appellés à son Eglise pour la fin à laquelle St. Paul nous exhorte aux Ephes. 4. v. 24. *Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté veritable.* L'Eglise de JESUS-CHRIST doit être *Sainte*, c'est-à-dire que sa Doctrine doit nous conduire à la Sainteté, & avoir entre ses enfans au moins quelques personnes éminentes en Sainteté. Or l'Eglise que le Sauveur a fondée & que les Apôtres étendirent par tout l'Univers, n'est pas autre que la Catholique-Romaine. Car c'est celle-ci, que les SS. Apôtres Pierre & Paul établirent & augmenterent à Rome. La Foi en étoit la même que celle des Apôtres, & en particulier celle de St. Paul, qui écrivant aux Rom. 1. v. 12. dit que la Foi Romaine est la sienne. Donc elle est Apostolique : celle ci fut, comme il le témoigne au même chap. v. 8. publiée par tout le monde. Donc elle est *Universelle* ou *Catholique*. Celle-ci fut fondée du Sauveur par Pierre

ſur la pierre. Elle n'a donc pû déchoir. Elle fut de tout tems & eſt encore aujourd'hui *Viſible*; toutes les Nations couroient à elle, & tous les Peuples l'embraſſoient abandonnant le Paganiſme. C'eſt elle qui eut par une ſucceſſion continuelle des Paſteurs de la Chrétienté commençant depuis St. Pierre juſqu'à Clement XI. aujourd'hui Souverain Pontife. Elle tient par toute la terre abſolument la même regle de Foi. Elle eſt donc *Une*. Elle a eu un nombre innombrable de Saints & de Saintes, des Martyrs, des Confeſſeurs, des Vierges. Elle enſeigne à ſes fidéles le chemin de la Sainteté, de fuïr le mal, de faire le bien. Elle eſt donc *Sainte*: & elle eſt donc auſſi la vraie Foi, la vraie Religion, la vraie Egliſe de JESUS-CHRIST. Si élle eſt la vraie, elle eſt donc la ſeule. Par conſequent c'eſt l'unique qu'il faille ſuivre.

CONSIDERATION XXXVIII.

D'Ailleurs toutes les Religions contraires à la Catholique-Romaine tant en general qu'en particulier, étant conſiderées en leur doctrine & en leurs dogmes de Foi, ſont fort differentes entr'elles. Elles ne ſont donc pas *Une* Egliſe. Elles ne ſont pas annoncées par les Apôtres; mais elles parurent pluſieurs ſiécles après le temps des Apôtres. Elles ne ſont donc pas l'Egliſe *Apoſtolique*. Elles ne ſont pas *Univerſelles*, ni en tout lieu; mais ſeulement en trés-peu de Provinces, même de l'Europe ſeule. Elles ne ſont pas l'Egliſe *Catholique* ou *Univerſelle*. Elles ne peuvent raporter la ſucceſſion de leurs Paſteurs & de leur doctrine plus haut qu'à Luther & qu'à Calvin. Elles n'ont donc pas des Apôtres la ſucceſſion continuelle ni de leurs Paſteurs ni de leur Doctrine. Elles ne peuvent nommer aucun Saint, qui ait été de leurs Sectateurs. Elles n'enſeignent pas de fuir le mal & de faire le bien. Au contraire elles

soûtiennent que cela est impossible & inutile. Elles ne font donc pas une Eglise *Sainte*. Donc elles n'ont aucune marque de la véritable Eglise de JESUS-CHRIST. Partant il faut les rejetter toutes, & chacune en particulier.

CONSIDERATION XXXIX.

IL arrive fort souvent dans une Controverse agitée entre les Catholiques-Romains & les Adversaires, qu'il n'est pas question touchant quelque Texte de la Sainte Ecriture, sçavoir si ce Livre de l'Ecriture, duquel ce Texte est cité, est Canonique ; ni si la version en est bonne & véritable. Mais seulement qu'on demande quel est le vrai sens & la juste interpretation de ce Texte allegué. Les Catholiques-Romains l'interpretent selon l'esprit de l'Eglise primitive & des anciens Péres. Les Non-Catholiques en forgent de nouvelles interprétations, non seulement opposées à l'interpretation de l'Eglise primitive & des anciens Saints Peres, mais aussi totalement differentes entr'elles, selon que l'esprit particulier le leur dicte. En des cas semblables j'hésitai très-souvent ne voyant pas d'abord à laquelle de ces explications & de ces interprétations je devois me tenir. Mais ayant mûrement consideré la chose, la raison préscrivoit qu'il falloit plûtôt suivre l'interprétation des Catholiques-Romains comme la plus conforme à l'interprétation de toute la primitive Eglise & des anciens Saints Peres, tant à cause que l'authorité commune de toute la plus ancienne Eglise prévaut sur toute autre authorité particuliére & nouvelle, que parce que ces Saints Peres étoient en sainteté, en solidité de doctrine, & en recherche de la verité bien au dessus de toute comparaison qu'on en pourroit faire avec l'esprit leger des Novateurs modernes, qui ne sçachant que peu de choses, & ne cherchant que

le libertinage, défigurent l'Eglise : Outre que ces Saints Peres s'approchoient le plus du tems des Apôtres, quelques-uns de ceux-là ayant à peu près été contemporains de ces derniers, ou l'ayant pour le moins été de leurs Successeurs immediats, desquels par consequent ils purent avoir plus de connoissance touchant l'intelligence des Ecritures saintes, que n'en peuvent avoir les Novateurs d'aujourd'hui après tant de centaines d'années posterieures. Enfin, d'autant que l'interprétation de ces Peres se trouve avoir été telle avant qu'il y ait jamais eu aucune controverse entre les Catholiques & les Non-Catholiques de nos jours. De sorte que ces anciens Peres interpreterent les saintes Ecritures sans aucune passion interessée. Au contraire, les Sectaires d'aujourd'hui se laissent préoccuper en faveur de l'un ou de l'autre parti de la Controverse, tâchent d'attirer, ou pour mieux dire, d'approprier par force les Ecritures à leur sentiment particulier, au lieu de conformer leur doctrine aux Saintes Ecritures.

CONSIDERATION XL.

MAis afin que la chose soit plus claire, declarons-la par un exemple. Prennons pour Texte ces paroles du Sauveur : *Hoc est Corpus meum*, *Ceci est mon Corps*. Les Catholiques-Romains prennent ces paroles dans leur sens propre & réel, parce que telle en fut toûjours l'explication & l'interprétation de tous les anciens Péres & de toute l'Eglise depuis son commencement. Les Non-Catholiques le nient, n'ayant pour toute raison que la singularité de leur esprit particulier. Outre cela les Lutheriens entendent ces paroles d'une maniére & les Calvinistes de l'autre ; les Zwingliens encore d'une façon, & les Ariens d'une autre. Et chacun d'eux n'a pour règle de son interprétation que ce que son esprit particu-

lier lui dicte. Auquel donc de tous ces esprits particuliers eusse-je pû me fier, ou à l'interprétation desquels eusse-je dû m'arrêter ? C'est pourquoi je jugeai qu'il ne falloit pas que je crusse les uns plûtôt que les autres, puis que je ne voyois pas qu'ils aportassent plus de raison croyable d'un côté que de l'autre. Car la Verité est *Une* pour quoi que ce soit, & la fausseté est double, & sans droiture. J'aimai donc mieux suivre aussi en ce point la doctrine de la Foi Catholique, puis qu'elle étoit la plus sûre.

CONSIDERATION XLI.

POur venir au fonds de la Verité que je cherchois, je resolus de lire les plus celebres Auteurs des deux partis, à dessein de découvrir comment leur doctrine s'accordoit avec celle des anciens Saints Peres de l'Eglise primitive, & comment ils s'accordoient entr'eux. C'est pourquoi je lus quantité de livres composés par les Catholiques-Romains de diverses Nations & de differens Roiaumes, tant Espagnols, Italiens, François, Belges, & Anglois; qu'Allemans, Polonois, & Hongrois; & je vis qu'en matiére de Foi & des anciens Saints Peres ils convenoient tous entr'eux. Ce qui me parut admirable, c'est que tous les Scholastiques, quoi que fort differens d'opinion en plusieurs autres sujets, soûtiennent tous la même chose, l'enseignent & en font profession d'abord qu'il s'agit de quelque point de la Foi. C'est ce que je remarquai aussi dans les Ecrits des anciens Saints Peres, quoi qu'ils aient vécu & écrit en divers tems & en des lieux très-éloignés les uns des autres, comme Ignace & Chrysostome en Antioche, Athanase & Telesphore en Alexandrie, Macaire & Cyrille en Jerusalem, Procle à Constantinople, Gregoire & Basile en Cappadoce, Justin à Athenes, Denys à Corinthe, Ephrem en Syrie, Cyprien

prien, Optat, & Augustin en Afrique, Epiphane en Chypre, Ambroise en Italie, Irenée en France, Orose & Isidore en Espagne, Beda en Angleterre, &c. Au contraire ayant confronté les Ecrits des Non-Catholiques d'aujourd'hui avec la Doctrine des anciens Saints Péres, je trouvai que ceux-là s'étoient si éloignés de la Doctrine de ceux-ci, qu'ils ne pouvoient l'être davantage. J'examinai ensuite s'il y avoit quelque raport de sentiment entre les Ecrivains Non-Catholiques, & je reconnus fort clairement la très-grande disconvenance qu'il y a entre eux touchant les dogmes de la Foi. Non seulement les Calvinistes s'élévent contre les Lutheriens, & les Lutheriens à leur tour contre les Calvinistes, & les uns & les autres contre les Puritains, les Ariens & les Anabaptistes: mais aussi ceux qui demeurent sous un même toit, se font merveilleusement la guerre sur le chapitre de la Foi. La créance des Calvinistes les plus rigides est autre que celle des relâchés. Les Remontrans sont d'un sentiment, les contre-Remontrans d'un contraire. Les Puritains soûtiennent & enseignent ce que les Presbyteriens n'admettent pas. Et pour ce qui est des Lutheriens, autres dogmes à Wittemberg, autres à Lantsberg, autres en Suéde, autres en Hongrie, autres en l'Etat de Brandebourg, autres en Angleterre. De plus, les Lutheriens suivent au siécle où nous sommes, une Doctrine qu'ils ne suivirent pas le siécle passé. Ils crurent & ils enseignérent autrement au commencement du Lutheranisme, & autrement dans son progrès. Quelle raison aurois-je donc pû alleguer au Jour de Jugement, si à tant de grands Hommes de l'Eglise, j'avois preferé des hommes de rien, qui sont en petit nombre, moins sçavans, moins gens de bien, & avec tout cela tellement divisés entr'eux? Je jugeai donc que je devois renoncer à tous ceux-ci, pour m'attacher aux premiers.

CONSIDERATION XLII.

MAis quoi que ces Saints Péres ſe fuſſent tûs, les pierres même & toutes les autres choſes antiques me parloient, m'atteſtoient, & m'inculquoient la verité de la Foi Catholique Romaine. Car je me mis à conſiderer les vieilles Egliſes, les élections des Empereurs & des Rois, avec les cérémonies de leur Sacre, les vieux Statuts des Céſars & des Monarques, les coûtumes & les Loix des plus anciennes Academies, la converſion des Peuples & des Nations au Chriſtianiſme, les inſcriptions taillées dans le marbre, toutes les Hiſtoires & les Annales de tous les ſiécles depuis la naiſſance du Fils de Dieu, tous les faits memorables de tous les temps depuis que la Foi Chrêtienne commença de ſe publier, les Ephemerides où l'on trouve les belles actions des Saints, & le dénombrement des jours les plus ſolemnels de l'année, qui ſont en uſage même parmi les Non-Catholiques : comme ſont le Dimanche, la Quadrageſime, la Quinquageſime, la Sexageſime, la Septuageſime, la Pâque, le Quaſimodo, les Dimanches de Jubilate, de Cantate, de Rogate, &c. Toutes ces choſes me diſoient hautement, qu'il n'y eut jamais en la Chrêtienté d'autre Religion ſolidement plantée que la Catholique-Romaine. J'eus donc des raiſons convaincantes pour ne pas me ſeparer de l'antiquité, en rejettant toutes les Nouveautés, qui ne viennent que de naître.

CONSIDERATION XLIII.

DIx ſept ſiécles ſont paſſés pendant leſquels l'Egliſe Catholique-Romaine fut attaquée par les Payens & les Gentils, par de cruels Tyrans, par les Mahometans, par les Schiſmatiques, & par diverſes héré-

fies ſans avoir ſuccombé : & elle ſe maintient encore aujourd'hui pleine de force, inſurmontable, viſible & floriſſante. Elle s'augmente même chaque jour, elle s'accroît & elle s'étend de plus en plus. Au contraire tant d'héreſies & de tant de ſorte, qui paroiſſoient très puiſſantes & qui ſe répandoient comme des torrens, diſparurent, perirent & s'évanoüirent entiérement. Telles furent les héreſies des Manichéens, des Donatiſtes, des Pelagiens, des Iconoclaſtes, & quantité d'autres. Qu'inferai je de là ? Que l'Egliſe Catholique-Romaine avoit été fondée de JESUS-CHRIST ſur la pierre, & que c'étoit elle, de laquelle le même Sauveur avoit prédit : *Que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contr'elle.* St. Matth 16 v. 18. Mais que toutes les autres Sectes furent bâties par les hommes ſur le ſable. Que la pluie tomba, que des fleuves déborderent, que les vents s'éleverent, qu'ils fondirent ſur ces Sectes, qu'elles furent renverſées, & que le ravage en fut extraordinaire. Qui plus eſt, qu'elles ſe détruiſirent elles-mêmes, & que celles d'aujourd'hui auroient avec le tems un même ſort, ſelon ce que dit le Sauveur en St. Matth. 15. v. 13. *Toute plante, que mon Pere Celeſte n'a pas plantée, ſera arrachée.* J'aimai donc mieux me retirer en la maiſon, qui eſt fondée ſur la pierre, qu'en celle qui eſt bâtie ſur le ſable & qui menace d'une ruine prochaine.

CONSIDERATION XLIV.

JE contemplai ſouvent avec grande attention les Bibliotheques tant des Catholiques, que des Non-Catholiques: & je remarquai dans celles des Catholiques trois ſortes de Livres placés en autant de rangs ou de claſſes d'une très-longue étenduë, deſquels Livres il n'y avoit pas le moindre veſtige dans les Bibliotheques des Non-Catholiques. La premiere

classe de ces Livres Catholiques avoit pour tître *la Vie des Saints & des Saintes.* Il s'en trouvoit en très-grand nombre, de toutes les conditions des fidéles. Entr'autres on y voioit une infinité de Saintes Vierges; il y avoit aussi l'histoire des Saintes Veuves, des Evêques, des Solitaires, des Religieux, des Religieuses, des Martyrs, des Hommes Apostoliques, des Saints Rois & d'autres Saints Confesseurs, dont chaque Vie contenoit leurs admirables & héroïques vertus, leur innocence, leur sainteté de mœurs, leur pieté envers Dieu, leur charité pour le prochain, & toutes les perfections de la vie Chrétienne. Je pensois & repensois serieusement à ce que je voiois, & je concevois en mon ame que la Religion, en laquelle il y avoit tant de vertueux personnages, devoit être la veritable: car comme nous lisons en St. Matth. 7. v. 18. & 20. *Un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits...... vous les reconnoîtrez donc à leurs fruits.* Puis je raisonnois de cette maniére. Or est-il que toutes ces saintes Personnes vécurent & moururent en la Foi Catholique-Romaine. Je dûs de là tirer cette consequence. Donc la Foi Catholique-Romaine est la veritable Foi.

La seconde classe de ces Livres avoit pour tître, *Livres spirituels.* Ils étoient pleins d'une Doctrine très-salutaire touchant l'exercice des Vertus & de la perfection Chrétienne. Ils traitoient de l'imitation de JESUS-CHRIST, du mépris & de la vanité du monde, de l'amour de Dieu & du prochain, de la dilection des ennemis, du pardon des injures, de la sincére humilité, de la chasteté inviolable, de la pureté Angelique du corps & de l'ame, de la conformité à la volonté Divine, de la meditation des quatre fins de l'homme, de l'énormité des pechés, & de la pratique de la dévotion & de toutes les Vertus.

La troisiéme classe avoit pour tître, *Théologiens Moraux*, qui traitent amplement de l'observation du

Decalogue, & des Loix Divines, de la restitution du bien d'autrui possedé injustement, de la compensation des dommages qu'on a causés à un autre, de l'usage des Sacremens & de ce qui est requis en leur Administration. Enfin, de toutes les choses qui appartiennent à la direction des consciences.

Quant aux Bibliothéques des Non-Catholiques je ne pûs trouver en leurs livres rien de tout cela. Point de vie de *leurs Saints ni de leurs Saintes*, parce qu'ils n'en ont aucun. Point de *Livres spirituels*, parce que leurs Livres n'ont rien de ce qui conduit à la perfection Chrétienne, dont ils ne connoissent pas même le nom. Point *d'Imitation* de JESUS-CHRIST, laquelle ils disent être impossible. Point *d'Exercice des Vertus* ni des bonnes œuvres, qu'ils jugent être inutiles pour acquerir la vie éternelle. Point de *Chasteté* ni de conscience, dont le nom seul leur fait horreur. Point de *Penitence* à faire, puis qu'ils enseignent que c'est assez pour être sauvé, que de croire que le Redempteur a satisfait au Pere Eternel pour nos pechés. Ils n'ont pas non plus de *Theologie Morale*, puis qu'ils soûtiennent qu'on ne peut observer les préceptes du Decalogue, que tous les pechés sont d'une égale griéveté, que les pechés des prédestinés ne passent point pour pechés auprés de Dieu, & que personne ne sera damné que pour le peché d'infidelité. Joignez à cela plusieurs autres choses semblables, que la chair & le sang leur suggerent, & que le Pere Celeste ne leur a pas revelées, & qui ne sont pas des principes de la vie spirituelle, mais d'une vie animale & brutale, & de relâchement, qui ouvrent la porte à la licence effrenée du libertinage & de la concupiscence.

CONSIDERATION XLV.

JE fis aussi le paralelle de leurs Conventicules [principalement de ceux où l'on fabriqua les Confessions

d'Ausbourg, de Suisse, de Geneve, & d'Angleterre.] & des anciens Conciles Généraux de l'Eglise Catholique Romaine. Mais quelle comparaison pouvoit-il y avoir entre la Lumiére & les Tenébres? Car c'est la coûtume d'inviter aux Conciles Généraux de l'Eglise Catholique-Romaine les Evéques de toute la Terre, les Théologiens les plus éclairés de chaque Nation, les Legats & les Ambassadeurs des Empereurs & des Rois. On y traite les affaires avec grande sagesse, avec meure déliberation, avec décision unanime des Controverses, & avec agréation universelle des decrets de la part des Fidéles. Les Conciles se tiennent un très-long temps, & quelquefois plusieurs années, afin que les matiéres agitées soient mieux examinées, mieux aprofondies, mieux épluchées, pour qu'étant une fois bien définies & arrêtées elles ne laissent plus de doute. Mais que peut on dire de ces assemblées de la Partie adverse? Mettons pour exemple celle d'Ausbourg, en laquelle la Confession de ce nom prit son être. Ceux qui la composérent étoient en très petit nombre: à peine avoient ils quelque teinture de la Théologie: ils la conçurent avec précipitation, & l'achevérent à la hâte, même dans une Auberge publique: aucune autre Nation n'y assista que quelques Allemans, gens déja préoccupés d'un préjugé sinistre, esprits hautains, attachés aux voluptés & à une vie libertine. Il n'y eut que peu de villes & de Princes qui l'aient reçûës; la plûpart la rejetterent & elle fut plusieurs fois changée & rechangée. Ayant de part & d'autre bien consideré toutes ces choses, comment auroit-il pû se faire qu'en la décision des Controverses je ne me fusse pas plûtôt arrêté au jugement des Conciles Catholiques, qu'aux resolutions temeraires de ces autres assemblées tumultueuses?

CONSIDERATION XLVI.

LA Conſcience des Catholiques & celle des Non-Catholiques ſervirent de ſujet à cette Conſideration.

La Conſcience eſt un acte de l'Entendement ou de la Raiſon, qui nous dicte ou nous avertit qu'une choſe eſt licite ou illicite, & par conſequént qu'il faut la faire ou la laiſſer. Ainſi la Conſcience eſt la Regle immediate & la plus proche de nôtre volonté. Cela étant, voyons quelles ſont ces Regles qui dirigent la volonté ſuivant la doctrine des Catholiques, & ſelon celle des Non Catholiques.

En voici les Régles ſelon la doctrine des Catholiques.

1. Il faut fuïr toute ſorte de peché, & avec l'aide de Dieu il eſt dans le libre arbitre de l'homme de pecher ou de ne pas pecher.

2. Tout peché mortel merite la peine éternelle, & un ſeul peché de cette eſpece ſuffit pour être damné.

3. On ne doit point faire de peché pour quoi que ce ſoit : tellement qu'il vaut mieux mourir mille fois que de faire un ſeul peché, ſi petit qu'il puiſſe être.

4. Il faudra rendre compte à Dieu du moindre peché, ne fut-il qu'une parole oiſeuſe.

5. Le peché ne ſe pardonne pas à moins qu'on ne reſtituë ce qu'on a pris.

6 Aprés avoir fait un peché mortel, il ne reſte que l'Enfer ou la penitence.

7. Il n'y a point d'action honnête ſurnaturelle, qui ne merite la gloire & la grace ſurnaturelle & ſon accroiſſement.

8. Il faut en la Confeſſion ſe confeſſer de tous les pechés mortels & les dire à un Prêtre qui a pouvoir de les oüir & d'en abſoudre.

Et beaucoup d'autres choses semblables.

Voyons maintenant quelles Regles de Conscience prescrit la Doctrine des Non-Catholiques.

1. Les Commandemens de Dieu sont impossibles; on ne sçauroit les observer.

2. Chacun doit croire qu'il est sauvé & prédestiné.

3. Dieu n'impute aucun peché à quiconque a cette créance.

4. L'homme n'est damné pour nul autre peché, que pour celui d'infidelité.

5 Les bonnes œuvres ne sont pas meritoires devant Dieu pour la vie éternelle.

6. Il n'est pas necessaire de faire penitence de nos pechés, puisque Jesus-Christ a déja par sa Mort & par son Sang satisfait pour nous.

7. Il n'est pas en nôtre pouvoir d'éviter les pechés.

8. Personne n'est obligé de se confesser de ses pechés: la Foi seule suffit pour le salut, &c.

Qu'on voie & qu'on examine maintenant quelle Conscience on se formera sur ces derniers principes, pour fuïr le mal & pour faire le bien? Au lieu que les Regles de la Doctrine Catholique butent uniquement à cela, & qu'elles peuvent le mettre en execution. Je fus donc convaincu qu'il valoit mieux pour la sûreté de ma conscience que je suivisse les Regles des Catholiques que celles des Non-Catholiques.

CONSIDERATION XLVII.

CE qui me déplût plus que chose du monde dans les Predicans, c'est que dans tous leurs prêches ils s'emploient entierement à blâmer les Catholiques, principalement à en railler les Ceremonies & le Rituel, pendant qu'ils dissimulent adroitement les choses qui sont de la derniere importance en leur Religion, & qui sont les plus necessaires pour le salut du peuple. Telles choses sont, qu'ils ne sont

point du tout Prêtres, n'ayant aucune puissance de consacrer en l'Eucharistie, n'ayant point l'authorité d'absoudre des pechés, en quoi neanmoins consiste l'office de la dignité Sacerdotale. D'où il arrive que le peuple est lourdement trompé par ces Ministres, dont la fourberie fait croire à ces dupes qu'ils reçoivent sous deux especes le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, lorsque faute de puissance Sacerdotale en leurs Predicans ils ne le reçoivent sous aucune espece, mais simplement du pain & du vin, & rien d'autre. Ils persuadent aussi leurs Adherans qu'ils n'enseignent que ce que l'Eglise Primitive & les saints Peres de l'antiquité tinrent & enseignerent. Ce qui est absolument faux, comme ils le sçavent bien eux-mêmes en conscience. Ils n'enseignent pas aux leurs à fuïr le peché, & qu'il faut faire penitence de ceux qu'ils ont commis. Ils ne les exhortent pas à faire le bien & à vivre en bon Chrétien conformément à la Doctrine & à l'exemple de nôtre Sauveur.

CONSIDERATION XLVIII.

COmme j'étois parmi les Catholiques, je pris garde, qui selon leur jugement passoit pour mauvais Catholique & pour relâché. Je reconnus qu'ils prenoient pour tels ceux qui n'observoient pas les Commandemens de Dieu, qui ne s'appliquoient pas à faire de bonnes œuvres, qui fuioient & negligeoient la Confession, qui assistoient peu souvent à la Messe, qui frequentoient rarement le Sacrement de Penitence, qui suivoient les plaisirs des sens, qui ne gardoient pas les jours de jeûne, &c. Puis je tournay les yeux du côté des Non-Catholiques, & je vis qu'independamment de toutes ces choses on ne laissoit pas d'être parmi eux en reputation de pieux Protestant & de fervent Evangelique. J'inferai de là, les plus méchans Catholiques valent donc pour le moins

autant que les meilleurs Proteſtans ou que les meilleurs Evangeliques. Et je fus confirmé dans cette gradation que j'avois autrefois entenduë : Du plus méchant des Catholiques on devient bon Lutherien : du plus méchant Lutherien, on devient le meilleur Calviniſte : du plus méchant Calviniſte le meilleur Arien, du plus méchant Arien, le meilleur Mahometan.

CONSIDERATION XLIX.

CE qui contribua encore à ma converſion, ce fut que je ne remarquai jamais qu'un Catholique ait paſſé au parti des Non catholiques, pour vivre plus ſaintement : mais uniquement par un amour de liberté charnelle, & pour mener une vie licentieuſe. Car je ne vis aucun Religieux ou Eccleſiaſtique apoſtaſier, dont le premier ſoin n'ait été de fuïr le celibat. Au contraire je pris garde que ceux, qui des Non catholiques paſſoient à la Foi Catholique Romaine, devinrent des perſonnes fort devotes & ferventes, zelées & exemplaires, dont pluſieurs renoncerent au monde pour ſe dévoüer entierement à Dieu dans l'obſervance Religieuſe. *Ainſi tout arbre qui eſt bon, produit de bons fruits; & tout arbre qui eſt mauvais produit de mauvais fruits.* S. Matt. 7. v. 17.

Cela me parut auſſi tout-à-fait admirable. Quoiqu'il y ait toute la neceſſité de la Foi, tant de Textes de la ſainte Ecriture touchant la neceſſité & l'utilité de la Charité, de l'Eſperance, de la Crainte de Dieu, de l'Aumône & d'autres bonnes œuvres; les Non catholiques enſeignent cependant que la Foi ſeule ſuffit pour le ſalut, bien que cela ne ſe trouve en aucun lieu des ſaintes Ecritures. Car encore que l'Ecriture porte ce témoignage en faveur de la Foi : *Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & ſa Foi lui fut imputée à juſtice.* Aux Rom. 4. v. 3. l'Ecriture dit la même

chose de l'Esperance. *Le pecheur sera exposé à un grand nombre de peines: mais celui qui espere au Seigneur, sera environné de sa misericorde.* Psal. 31. v. 10. *Vous qui sauvez ceux, qui esperent en vous.* Psal. 16. v. 7. *Or cette Esperance n'est point trompeuse.* Aux Rom. 5. v. 4. *Et quiconque a cette esperance en lui, se sanctifie, comme il est Saint lui-même.* 1. Joan. 3. v. 3.

Touchant la Charité: *Beaucoup de pechés lui sont remis*, (à la Magdelaine] *parce qu'elle a beaucoup aimé.* S. Luc. 7. v. 47. *Car la Charité couvre beaucoup de pechés* 1. Pet. 4. v. 8.

De l'observation des Commandemens de Dieu. *Que si vous voulez entrer en la vie, gardez les Commandemens.* S. Mat. 19 v. 17.

Des autres bonnes œuvres: *Si vous faites bien n'en serez-vous pas recompensé?* Gen. 4. v. 7. *Et ceux qui auront fait de bonnes œuvres sortiront* [des tombeaux] *pour ressusciter à la vie.* S. Jean. 5. v. 29. *Venez, les benits de mon Pere, possédez le Royaume qui vous a été préparé dés le commencement du monde: car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger: j'ai eu besoin de logement, & vous m'avez logé.* &c. Mat. 25. v. 34. 35 36.

Touchant la Penitence. *Mais si vous ne faites penitence, vous perirez tous de la même sorte.* S. Luc. 13. v. 5.

De la misericorde. *L'iniquité se rachete par la Misericorde & la verité.* Prov. 16. v. 6. *Bien-heureux ceux qui sont misericordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes misericorde.* S. Mat. 5. v. 7.

De l'Aumône. *Parce que l'aumône delivre de tout peché & de la mort.* Tob. 4 v. 11. *Neanmoins donnez l'aumône de ce que vous avez, & toutes choses vous seront pures.* S. Luc. 11. v. 41.

Du Pardon des injures. *Remettez, & on vous remettra.* S. Luc. 6. v. 37. *Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font* (contre vous) *vôtre Pere Celeste vous pardonnera aussi vos pechés,* S. Mat. 6. v. 14.

Je conclus donc & je jugeai qu'il valoit mieux ſuivre la doctrine des Catholiques, qui à la verité enſeignent que la Foi eſt neceſſaire au ſalut, mais qu'il ne faut pas en exclure ni l'Eſperance, ni la Charité, ni les autres œuvres. Car comme dit S. Paul aux Corint. 1. c. 13. v. 13. *Or ces trois* (vertus) *la Foi, l'Eſperance & la Charité demeurent* Ibid. v. 2. *Et quand il auroit toute la Foi* (poſſible) *juſqu'à tranſporter les montagnes, ſi je n'ai point la Charité, je ne ſuis rien.* Que ſi l'on convient de toutes ces choſes, comme on doit en convenir, il faut donc que *la Foi ſeule* ne ſoit pas aſſez pour être ſauvé. Auſſi eſt-il donc faux de dire que toutes les autres bonnes œuvres ne ſervent de rien au ſalut. Enfin c'eſt une fauſſeté de ſoûtenir que toutes nos bonnes œuvres ſoient des pechés, puiſqu'elles ſont inutiles pour le ſalut, mais qu'elles ſont un acheminement à la damnation éternelle.

CONSIDERATION L.

JE remarquai que pluſieurs Non-catholiques, quoi qu'ils fuſſent d'ailleurs tres-attachés à leurs Sectes, ſe convertiſſoient ſur la fin de leurs jours, & qu'ils ſouhaitoient de mourir en la Foi Catholique-Romaine. Au contraire je ne vis jamais de Catholique qui eût ſouhaité de mourir en une autre Religion; car c'eſt principalement à l'article de la mort que s'ouvrent les yeux de l'eſprit touchant ce qui regarde le ſalut éternel de l'ame. Pour moi, je reſolus de vivre comme je voulois mourir. C'eſt pourquoi je me déterminai à embraſſer au plûtôt la Foi Catholique; car la mort eſt auſſi certaine, que l'heure en eſt tres-incertaine. Joint que les Catholiques, auſquels je parlai de ma converſion, m'aſſûroient que ſi je devois être damné pour avoir embraſſé la Foi Catholique, ils étoient prêts à répondre pour

moi au jour du jugement, & à être damné pour moi. Je ne pûs jamais avoir ni extorquer telle caution des Ministres des autres Sectes, au cas qu'ayant vêcu en leur Religion je vinsse à mourir. D'où je conclus que la Foi Catholique-Romaine avoit de plus solides fondemens que toutes les autres Sectes, qui en sont éloignées.

EPILOGUE

Ou Recapitulation des Motifs & des Raisons pourquoi il faut choisir & embrasser la Foi Catholique-Romaine préferablement à toutes les Religions qu'on voit à present en la Chrétienté.

AUX SECTAIRES.

NE croyez pas, *mes chers Amis*, que j'aye inconsiderément abandonné les faussetés & les impostures de vôtre parti pour embrasser la Religion Catholique-Romaine, y ayant été attiré par la vaine esperance de quelque avantage. Non, ce n'a été que pour l'amour de mon salut que je l'ai fait, aprés une meure deliberation, comme vous verrez par les Motifs & les raisons que j'en ai eus, & dont je vai vous faire la recapitulation.

J'étois autrefois de vôtre Religion, que par une fausse persuasion vous nommez Evangelique. J'y ai renoncé pour me faire Catholique Romain pour les Raisons suivantes.

1. Vous prétendez, vous Lutheriens & Calvinistes, établir un Etat Evangelique; cela me parut à la verité inconcevable. Car comme touchant la Foi vous disconvenez entre vous en plusieurs Articles tout-à-fait opposés, je ne pûs nullement comprendre qu'il fut possible que vos deux Religions d'une différente doctrine pussent être conformes à l'Evan-

gile. Les choſes qui ſont differentes entr'elles ne peuvent être conformes à une troiſiéme. La lumiere de la Raiſon nous dicte nettement cela.

2. Si l'une ou l'autre de ces deux Religions eſt conforme à l'Evangile & par conſequent Evangelique, l'une de ces Religions, *par exemple* la Lutherienne, pour prouver qu'elle eſt Evangelique devroit avoir des argumens, dont la Religion Calviniſte ne pourroit avec le même droit ſe ſervir pour démontrer que c'eſt elle qui l'eſt : & au contraire. Mais aucun de vous ne peut produire tel argument contre ſon adverſaire. Je n'eus donc pas de raiſon pourquoi je deuſſe être plûtôt Lutherien que Calviniſte, ou Calviniſte plûtôt que Lutherien; ni je n'en eus pas non plus pour croire que les uns d'entre vous étoient plûtôt Evangeliques que les autres.

3. Je ne trouvai pas de fondement, pourquoi les Lutheriens ſeuls ſe nomment *Evangeliques*, & que les Calviniſtes ſe qualifient du titre de *Religion Reformée*. Je n'en découvris pas non plus, pourquoi les Anabatiſtes, les nouveaux Ariens & les Unitaires ne doivent pas être ainſi nommez : car les Lutheriens & les Calviniſtes n'ont point d'argument pour leur défenſe, dont ceux-ci ne puiſſent avec autant de droit ſe ſervir en faveur de leurs Sectes. Comme donc il n'y a point plus de raiſon pour les Lutheriens & pour les Calviniſtes, qu'ils n'y en a pour les Anabatiſtes, pour les Ariens & pour toutes les autres Sectes, auſquelles les Lutheriens & les Calviniſtes dénient ces titres de nouvelle fabrique : par la même raiſon les Lutheriens & les Calviniſtes ne doivent être nommez Evangeliques ou de la Religion Reformée ni quant à la choſe ni quant à la dénomination. C'eſt pourquoi je rejettai juſtement ces ſortes de Sectes comme étant toutes ſans ſolidité & également mépriſables.

4. Je ſçavois pour certain, comme vous a-

voïiez vous-mêmes, que beaucoup de ceux qui vécurent & moururent en la Foi Catholique-Romaine, sont sauvés. Au contraire vous ignorez si quelqu'un de vos Sectateurs joüit de cette gloire. J'agis donc prudemment quand je pris la voie la plus assurée du salut.

5. J'inferois de cela même, que la Foi Catholique-Romaine étoit la veritable, puisque sans la Foi il est impossible de plaire à Dieu. Car quiconque est sauvé, plait à Dieu. Comme donc plusieurs de l'Eglise Catholique Romaine sont sauvés, il faut de necessité que la Foi en soit véritable & sanctifiante.

6. J'allois plus loin. Puisque la Foi Catholique-Romaine est la sanctifiante & la veritable, il s'ensuit que toutes les Religions, qui lui sont contraires, sont fausses. Car il n'y a qu'une Foi veritable & sanctifiante, comme il n'y a qu'un Vrai Dieu.

7. Non seulement les Catholiques, mais qui plus est, les Non Catholiques avoüent eux-mêmes qu'on peut se sauver en la Foi de l'Eglise-Romaine. Mais il n'y a que les Non-Catholiques qui soûtiennent qu'on peut aussi se sauver en une autre Religion. C'est ce que tous les Non-Catholiques disent de châcune de leurs Sectes particuliéres. Les Catholiques cependant le leur nient absolument. Or ce que deux partis opposés accordent, est incontestablement plus certain que ce qui est assuré d'un parti, & absolument nié de l'autre. Voulant donc proceder avec plus de certitude, j'agis selon la raison lorsque je préferai la Foi Catholique-Romaine à toutes les autres Religions.

8. Consultant ce que les SS. Peres de la primitive Eglise nous avoient laissé par écrit touchant la Foi, je vis qu'ils exaltoient, conseilloient & loüoient uniquement la Catholique Romaine, & que toutes les autres Religions en étoient rejettées & condamnées. C'est pourquoi je resolus de suivre leur pru-

dent conseil & leur solide sentiment.

9. Tous les Saints & toutes les Saintes, que nous avons depuis le commencement de l'Eglise fondée par JESUS-CHRIST jusqu'à présent, vecurent dans l'Eglise Catholique-Romaine.

10. Pour défendre la verité de cette Eglise, tant de mille Martyrs donnérent leur sang & leur vie, triomphans d'une très-cruelle mort au milieu des supplices les plus atroces.

11. Tous ceux qui attaquérent cette Eglise s'en étant separés, comme fit Arius, Pélage, Marcion, Macedonius, Mahomet, &c. avec leurs Sectateurs brûlent pour jamaïs dans les enfers. Luther, Calvin & semblables Inventeurs de nouveautés furent pareillement des Hérésiarques. C'est pourquoi je ne voulus pas, les prenant pour guides, m'exposer au peril de la damnation éternelle.

12. La Foi de l'Eglise-Romaine fut celle de St. Paul, comme cet Apôtre le témoigne aux Rom. 1. v. 2. voyez la Consideration XII. Pourquoi aurois-je donc dû chercher une autre Foi, que celle de l'Apôtre S. Paul ?

13. Si je ne m'étois par la grace de Dieu déterminé à la Foi de l'Eglise Catholique-Romaine, les autres Religions me troubloient tellement l'esprit dans le choix que j'avois à faire, que je ne l'aurois jamais fait avec la tranquillité de mon ame. Car j'aurois toûjours eu de quoi douter laquelle de tant & de si differentes Religions étoit la veritable & la Sanctifiante.

14. Il se trouve dans toutes ces autres Religions des paradoxes incroyables, & repugnans à la droiture de la Raison, comme on peut voir aux Considerations 15. 16. 17. & 18.

19. Toutes les Religions d'aujourd'hui opposées à la Catholique-Romaine sont de nouvelle invention & telles, qu'avant l'an 1517. personne ne les tint, ne

ne les enſeigna, & ne les ſuivit. Cela ſe prouve dans la Conſideration 19. & 20.

21. Ces nouvelles Religions ne ſont follement compoſées que des hereſies que l'Egliſe condamna autrefois de tems à autre.

22. L'Egliſe Catholique-Romaine eſt la ſeule où l'on puiſſe veritablement trouver les Marques de l'Egliſe de JESUS CHRIST, ſçavoir qu'elle eſt *Une*, *Sainte*, *Apoſtolique*, *&* *Catholique*, c'eſt à dire, *Univerſelle*.

23. C'eſt la ſeule Religion pour laquelle toutes les Nations renoncerent & renoncent encore tous les jours au paganiſme & à l'idolatrie.

24. Les Chefs de ces nouvelles Religions ne prouverent jamais par le moindre miracle d'avoir été envoiez de Dieu pour reformer l'Egliſe.

25. Au contraire ce furent des libertins, des violateurs de vœux, des apoſtats, des impies, des blaſphemateurs, des gens de rien.

26 Les adherans de ces Religions ne travaillerent jamais à la converſion des Idolatres; mais ſeulement à pervertir de méchans Catholiques.

27. Il ſe trouve en la Religion Catholique-Romaine grand nombre de perſonnes de l'un & l'autre ſexe, d'une illuſtre naiſſance, & fort riches, qui ſe conſacrent volontairement au ſervice de Dieu, & paſſent la vie en une pauvreté volontaire & en une pureté Angelique. Dans les autres Religions on ne voit pas que des enfans de maiſon & d'une Nobleſſe diſtinguée embraſſent l'état des Prédicans, dont perſonne ne vit preſque jamais en continence. D'où il eſt évident que c'eſt la ſeule neceſſité qui les porte à cet emploi. Au lieu que dans la Religion Catholique-Romaine, c'eſt le ſeul amour de Dieu, & de leur ſalut, & la verité de la Foi qui les animent à ſe dévoüer entierement au ſervice divin.

28. La continence, qui eſt un don du Ciel, n'eſt

pas le partage des Prédicans, comme elle l'est de tant de Religieux & de Religieuses de la Religion Catholique-Romaine, lesquels par la grace Celeste ne vivent pas seulement en continence, mais dans une Virginité éloignée de la moindre soüillure.

29. Les Ecrivains Non-Catholiques dans la plûpart des argumens, dont ils se servent pour combattre les Catholiques, attaquent ce qu'on ne leur nie pas ; & n'osent toucher (ou à peine le font-ils) à la doctrine comme elle s'enseigne chez les Catholiques, n'ayant autre but dans toutes leurs déclamations que de rendre les Romains odieux au peuple seduit.

30. Les armes des Non-Catholiques contre les Romains sont des calomnies injurieuses & d'évidens mensonges, & non pas de bons & de solides argumens.

31. Les Novateurs ne satisfont pas aux argumens des Catholiques : mais en éludant la force quand on les presse, ils changent d'abord de matiére & vont prendre une autre suite de controverse, sans jamais tenir ferme.

32. Les Sectateurs de ces nouvelles Religions interprétent selon leur caprice les SS. Ecritures, & retranchent des Livres Canoniques ceux qu'il leur plait. Même châcun d'eux est son interpréte comme bon lui semble : Mais parmi les Catholiques, les Livres Canoniques sont par tout les mémes, par tout la méme interpretation de l'Ecriture, le méme sens & la méme Version.

33. Ces nouvelles Religions disconviennent extrêmement entr'elles dans les articles de la Foi : même ceux d'une Religion [comme est par exemple la Lutherienne, &c.] ne s'accordent pas entr'eux en matiere de créance, jusqu'à leurs Catechismes qu'ils font apprendre aux enfans.

34. Les éditions de la Confession d'Ausbourg.

laquelle les Lutheriens tiennent pour le fondement de leur Religion, ne se ressemblent pas, & sont fort diferentes de l'original.

35. Les nouvelles Religions ouvrent une voie large & spacieuse à toute sorte de dissolution, de volupté & de libertinage, quoique nôtre Sauveur ait enseigné que la voie, qui méne au Ciel, soit fort étroite

36. Les Défenseurs de ces Religions interprétent selon leur fantaisie les Saintes Ecritures: ils en tronçonnent plusieurs Textes & lieux: ils y en ajoûtent d'autres. De plus ils en alterent & en corrompent quelques-uns. Voiez la Consideration 36.

37. Les Religions opposées à la Catholique-Romaine n'ont point de succession ni de leur doctrine, ni de leurs Pasteurs depuis le tems des Apôtres.

38. Les Sectateurs ne s'accordent nullement dans l'interpretation des Saintes Ecritures, comme on le prouve en la Consideration 38 39. & 40.

41. Tous les monumens de l'antiquité, tous les anciens écrits prouvent que la Religion Catholique-Romaine est la seule qui ait été fondée, établie, & confirmée en la Chrêtienté.

42 Quoi que l'Eglise Romaine ait été depuis son commencement jusques aujourd'hui attaquée par les Tyrans, par les Idolâtres, par les Payens, & par les Héretiques, elle demeura toûjours cependant inébranlable, & elle l'est encore à l'heure qu'il est; au lieu que les autres Religions perirent & disparurent.

43. Les Non-catholiques ne professent point de doctrine, qui traite de la perfection & de l'exercice des Vertus Chrétiennes: point de science instructive sur le chapitre de la Morale & de l'observance des commandemens de Dieu. Mais chez eux on permet toutes choses aux desirs & à la concupiscence de la nature dépravée.

44. Les assemblées des Sectaires, même celles où

l'on fabriqua les Confessions ou les Professions de Foi pour les Religions modernes, ne peuvent entrer en la moindre comparaison ni par la doctrine, ni par la Sainteté, ni par le concours des peuples divers, avec les Conciles Generaux de l'Eglise Catholique-Romaine & avec les Peres qui s'y trouverent.

45. Les principes sur lesquels les Non-catholiques s'appuient ne sont pas propres pour former une bonne conscience digne d'un homme Chrétien.

46. Leurs Prédicans n'ont en bouche que ce qui peut rendre la Religion Catholique méprisable. Ils dissimulent tout ce qu'il y a de plus dangereux en leur Religion, & tout ce qui méne à la perdition les ames qui sont sous leur conduite.

47. Les plus méchans & les plus tiédes d'entre les Catholiques ne sont pas pires que les meilleurs & que les plus fervens des Non-Catholiques.

48. Aucun des Catholiques ne passe aux autres Religions, pour vivre plus saintement. Au contraire c'est pour mener une vie plus libertine.

49. Il y a dans les saintes Ecritures plusieurs endroits qui nous attestent que l'Esperance, la Charité, la Penitence, les Aumônes & les autres œuvres de misericorde sont meritoires de la vie éternelle. Ce que les Novateurs modernes nient, disant faussement que la Foi seule suffit.

50. Il arrive fort souvent que les Non-Catholiques les plus opiniatres souhaitent de mourir & qu'ils meurent effectivement en la Foi Catholique: & nous ne voyons pas qu'aucun Catholique desire de mourir dans une des autres Religions.

Outre cela, il m'a toûjours fort déplû dans les Prédicans de toutes ces Sectes, que, bien qu'ils parlent avec grand éloge des merites & de la satisfaction de JESUS-CHRIST, ils negligent cependant d'exhorter leurs auditeurs à imiter la vie du Fils de Dieu: au contraire ils leur donnent occasion de ne

pas prendre ſoin d'éviter le peché, de faire penitence de ceux qu'ils ont commis, de cultiver les vertus, & de faire de bonnes œuvres, ſe prévalant de cette fauſſe doctrine, que le Sauveur a par ſa mort ſuffiſamment ſatisfait pour nos pechés ; & qu'ainſi il nous a merité le Royaume des cieux. Tellement que de la Paſſion, de la Mort & de la ſatisfaction de JESUS CHRIST ils prennent occaſion de vivre dans le libertinage. Mais la Doctrine Ortodoxe enſeigne (quoique la paſſion & la mort du Fils de Dieu ſoient d'elles-mêmes plus que très-ſuffiſantes pour les pechés de tout le genre humain, & que le merite en ſoit d'un prix infini] que le Sauveur veut que nous nous en appliquions les fruits, imitant ſes vertus & coôperant à ſa douloureuſe paſſion par fuïr le mal & faire le bien. L'avenement de JESUS-CHRIST en ce monde eut deux fins; la premiere étoit de ſatisfaire pour nos pechés & de nous delivrer de la damnation éternelle : la ſeconde de nous donner un très-parfait modéle de toutes les vertus, & de nous inſpirer l'amour de ſon imitation, comme il nous dit lui-même en S. Jean 13. v. 15. *Je vous ai donné exemple, afin que penſant à ce que je vous ai fait, vous faſſiez auſſi de même.* En S. Mat. 11. 11. v. 20. *Apprenez de moi que je ſuis doux & humble de cœur.* S. Pierre nous declare encore en ſa 1. Epître c. 2. v. 21. JESUS-CHRIST *a ſouffert pour nous, nous laiſſant un exemple, afin que vous marchiez ſur ſes pas.*

C'eſt à vous maintenant, autrefois mes Aſſociés en Religion, & à preſent encore mes très chers Parens, Amis & Compatriotes, que je m'adreſſe, vous conjurant par les cinq Playes de JESUS-CHRIST, par ſon très precieux Sang, prix de nôtre redemption, & par le ſalut éternel de vos ames, n'abandonnez pas la voie certaine du Ciel pour une incertaine. Penſez attentivement quelle fut la Foy

de vos ancêtres, & quelle fut celle que suivirent les premiers Chrétiens de vôtre nation étant sortis du Paganisme. Considerez dans quelle Religion vécurent ces Grands Saints, que vous-mêmes reconnoissez pour tels. Pesez mûrement ces Motifs de ma conversion, lesquels je vous propose avec un cœur plein d'une affection sincere. Retournez dans le chemin de vos Peres, & dans la voie des Saints, dans la Religion, qui subsiste depuis tant de siecles, & qui fut confirmée, défenduë, & arrosée du Sang de tant de Martyrs: Religion, que tous les anciens SS. Peres de la primitive Eglise soûtiennent, & approuvent. Religion contre laquelle, comme dit le Sauveur, les po[illegible]'enfer ne prévaudront jamais. Mettez-vou[illegible]es yeux le salut de vos ames: *Car que servir[illegible] un homme de gagner tout le monde, & de perdre son ame? Ou par quel échange l'homme pourra-t'il racheter son ame aprés qu'il l'aura perduë.* S. Mat. 16. v. 26. Nous n'avons qu'une ame, de la felicité de laquelle il s'agit en cette grande affaire. Le salut éternel ne s'acquiert pas sans la vraie Foi. Il n'y a qu'une seule Foi de veritable, qui n'est pas autre que la Catholique-Romaine. Embrassez-la donc & m'imitez en cette sainte resolution. Que Dieu vous en fasse la grace, afin que par la vraie Foi nous puissions nous acheminer vers la felicité éternelle.

Toute plante, que mon Pere Celeste n'a point plantée, sera arrachée. S. Mat. 15. v. 23.

Utilissimè imprimatur. Datum Lovanii, 16. Junii 1710.

HERMANNUS DAMEN S. T. D. & Prof. Ordinarius ac Reg. Librorum Censor.

BREF

De N. S. Pere le Pape CLEMENT XI. à Son Alteſſe Séréniſſime le Duc de Brunſwick Lunebourg, ſur ſon retour au giron de l'Egliſe Catholique-Romaine.

A notre cher Fils, Noble Antoine Ulrich, Duc de Brunſwick-Lunebourg, de Wolſembuttel, &c.

CLEMENT PAPE XI.

CHER FILS, &c. Salut & Benediction Apoſtolique. Nous nous avançons à bras ouverts, pour embraſſer paternellement votre Nobleſſe, qui s'empreſſe de venir à nous; & dans toute l'ardeur de notre charité, & parmi l'abondance des larmes que la joye nous fait verſer, nous ne pouvons aſſez exprimer à quel point notre cœur a treſſailli, & de quelle joye il s'eſt trouvé rempli, lors que nous avons apris par vos lettres, de même que par celles de notre cher Fils Albani, notre Neveu ſelon la chair, qu'après avoir rejetté & abjuré l'héreſie, reconnu & embraſſé la Verité Catholique, vous vous êtes jetté dans le ſein de la Sainte Mere Egliſe. Le gain d'une ſeule ame, dont JESUS-CHRIST a fait voir le prix par l'effuſion de ſon ſang, étoit à la verité ſuffiſant, pour adouçir les grandes amertumes, que l'iniquité inoüie des temps préſens nous cauſe de toutes parts. Mais ce nous eſt, ſans doute

un plus grand ſujet de felicitation, en vous voyant arriver dans le camp de la vraie Foi, lors que nous conſiderons qu'une réſolution ſi ſalutaire a êté priſe par une perſonne, non ſeulement conſiderable par les grands titres de ſon Illuſtre Famille, mais qui par l'excellence d'un génie ſublime, & d'un ſçavoir diſtingué, s'eſt acquis dans le monde une telle reputation & un tel credit, que comme la plûpart ſont perſuadez avec juſtice, que vous n'étes pas capable d'avoir rien entrepris, qu'aprés une meure deliberation, il y a lieu d'eſperer que vôtre exemple produira avec la benediction divine, des fruits plus abondans pour l'accroiſſement de la Religion Orthodoxe. Merveilleuſement encouragez & aſſurez par cette eſperance, nous croions avoir peu à craindre de la part de ceux qui croupiſſans dans leur bourbier, & enveloppez dans leurs erreurs, comme ils ne manqueront pas de regarder d'un eſprit malin & jaloux le parti que vous avez pris; auſſi tâcheront ils peut-être de vous ſuſciter beaucoup de traverſes, pour vous faire retourner en arriere, & quitter le chemin de ſalut, où vous étes entré. Mais nous avons pleine confiance que la même grandeur de courage, qui vous a fait rompre leurs liens, pour vous mettre en la liberté de Chriſt, par la profeſſion du veritable culte, vous fera ſurmonter heureuſement leurs efforts & leurs machinations. Et quoi bien que nous ſoions perſuadez que vôtre dignité ſera un aſſez puiſſant rempart pour vous garentir contre ces ſortes de méchantes entrepriſes; Si neanmoins nôtre authorité peut contribuer quelque choſe pour maintenir & défendre vôtre reſolution, & pour aſſurer vôtre repos, vous devez vous aſſurer qu'elle ſera toûjours prête à être conſtamment employée à vôtre ſecours.

Cependant, afin qu'il ne manque rien pour rendre vôtre merite accompli, il eſt aſſurément neceſſaire,

pour parachever l'œuvre que vous avez commencée, que vous ne differiez pas davantage de rendre publique la disposition dans laquelle vous étes presentement: Car pourquoi souffrez-vous que cet insigne bien-fait de Dieu, demeure plus long-tems caché dans le secret de vôtre cœur? Que ceux là cherchent les cachettes, & renferment leurs sentimens dans le silence, *qui marchent à l'ecart & non dans le chemin*, & qui sont errans dans les tenebres? Pour vous, manifestez-vous enfin, sans hesiter, dans la lumiere, que le Pere des lumieres vous découvre par sa misericorde, & faites une profession publique de la verité Catholique que vous avez joyeusement embrassée. Que ceux-la, (s'il y en a quelques-uns,) soient couverts de confusion, qui à cause de cela voudront en agir plus iniquement à vôtre égard. Quant à vous, à qui la conscience rend témoignage d'avoir bien fait, confiez-vous en celui auquel vous avez crû. Car ceux qui s'attachent au Seigneur, & le confessent, ne seront point rendus confus ; au contraire ils recevront une recompense qui ne perira point, s'ils professent publiquement de bouche ce qu'ils ont dans le cœur: au lieu qu'il est expressement écrit, que lors que le fils de l'homme viendra avec l'éclat de sa Majesté, ceux qui auront eu honte de le confesser devant les hommes, auront la confusion de n'être pas reconnus par lui en la presence de ses Anges.

Vous comprendrez suffisamment par là, quelle est la force & la grandeur de nôtre amour envers vous, & quel est le zele & le soin extrême que nous prenons de vôtre salut. Nous ne cesserons point de faire en vôtre faveur, nos prieres à Dieu, afin que par l'abondance de ses graces, il accomplisse en vous, ce qu'il a commencé par sa misericorde, & sous ces auspices nous donnons toûjours à vôtre Noblesse nôtre Benediction Apostolique. Donné à Rome &c.

QUESTION CURIEUSE.

Si on peut être ſauvé dans la Religion Catholique-Romaine ?

Décidée affirmativement le 28. Avril 1707. par les Docteurs & Théologiens Proteſtans aſſemblés

A HELMSTADT.

L'autorité des puissances Protestantes, et sur tout de l'angleterre fut employée pour faire retracter ceux qui avoient fait cette réponse, après avoir extorqué d'eux des justifications equivoques; après avoir fait retracter l'université qui n'avoit pas même été consultée. on s'est cru en droit de traiter cette réponse de supposée. = Trev. 1717. p. 1392.

Traduit de l'Allemand imprimé

A COLOGNE,

Chez JEAN-GUILLEAUME ODENDALL, proche de l'Unnau, à l'Enſeigne du Chapelet l'An 1707.

Decision de la Faculté Théologique à HELMSTADT, *donnée le 28. d'Avril 1707. à l'occasion de la proposition faite du Mariage de Sa Majesté Catholique le Roi Charles III. avec la Serenissime Princesse de Wolfenbuttel.*

LA QUESTION. Si une Princesse de la Religion Protestante peut, sans blesser sa conscience, se convertir à la Foi Catholique, pour épouser un Prince Catholique, ne peut pas être bien & à fonds developpée, à moins qu'on n'ait auparavant vuidé & decidé la suivante.

Si les Catholiques sont en erreur, quant aux articles fondamentaux de la Foi & du salut éternel?

A Quoi il faut absolument répondre que *Non*, pour trois raisons.

1. Parce qu'ils ont les mêmes articles fondamentaux de Foi que nous, requis pour avoir une connoissance entiére de tout ce qui est necessaire, pour vivre Chrétiennement & se sauver. Effectivement, les articles fondamentaux & solides de la Foi & de la vie Chrétienne sont: de croire en Dieu le Pere, qui nous a créés; en Dieu le Fils notre Sauveur, (le Messie) qui nous a délivrés du peché, de la mort, du diable, & de l'enfer: & au St. Esprit, qui nous a éclairés de ses lumiéres; de s'instruire hors des dix Commandemens de Dieu, de la maniére de vivre, & de se comporter envers Dieu & le Prochain: d'aprendre de l'Oraison Dominicale, ou du *Pater Notre*, la façon de prier; de recevoir le saint batême & la sainte Cene: parce que JESUS-CHRIST les a

instituës & commandés : à quoi il faut ajoûter le ministére des Clefs, & croire que JESUS-CHRIST a donné aux Apôtres & à leurs successeurs dans ce ministére, c'est à-dire, aux Ministres établis dans l'Eglise, la puissance de declarer aux Penitens la misericordieuse remission de leurs pechés, & aux Impenitens la colére & le châtiment de Dieu ; & ainsi de retenir à ceux-ci les pechés & d'en absoudre ceux-là. Voilà ce qui se trouve dans notre petit Catechisme, qui est l'abbregé de toute la Doctrine Chrétienne, écrite dans tous les Livres des Prophétes & des Apôtres. Or est-il, que non seulement les Protestans, mais encore les Catholiques ont le même Cathechisme & tout pareil au nôtre. Aussi quand il s'agit d'enseigner la Foi Chrétienne à une Personne, ils lui proposent ces mêmes points, & se servent de la même méthode dans l'instruction qu'ils lui donnent, de ce qu'il doit croire & faire pour être Chrétien, & arriver enfin à la vie éternelle. C'est ce que l'on peut voir dans les Catechismes Catholiques de CANISIUS & de VOLUSIUS ; & tout de même dans celui qu'on a nouvellement imprimé à Heidelberg. La Confession d'Ausbourg dans la Préface dit aussi à ce sujet, que tous les Catholiques & Protestans sont & combattent sous un même JESUS-CHRIST. Elle dit plus dans la conclusion du deuxiéme article : Que notre doctrine [des Protestans] autant qu'on peut remarquer des Ecrits des Peres, n'est point contraire à celle de l'Eglise Chrétienne, Universelle & Romaine.

2. On ne peut nier, qu'il n'y ait parmi les Catholiques une veritable Eglise, c'est-à-dire une Assemblée où l'on écoute la parole de Dieu, & où les Sacremens instituez par JESUS-CHRIST sont en usage ; car s'il n'y avoit pas, ou qu'il n'y eût jamais eu parmi eux une veritable Eglise, tous ceux qui en sont, ou en ont été, devroient être de necessité perdus & damnés, ce que personne des nôtres n'a jamais dit, ni écrit.

Au contraire Philippe Melanchton, dans son *Epitome examinis* montre, que parmi les Catholiques il y a eu de tout tems une veritable Eglise, ce que notre Catechisme avouë ouvertement hors de la parole de Dieu, & des points qui en sont tirés tout à dessein : qui sont, le Decalogue, le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, la doctrine du Batême, & les piéces des Epîtres & Evangiles des Dimanches, d'où les Elûs apprennent le fondement des verités Chrétiennes.

3. Parce que l'Eglise Catholique croit, & avouë d'une voix commune avec nous, & même que nous enseignons tous publiquement les uns aussi bien que les autres, & dans nos écrits, & dans les chaires de prédication, qu'il n'y a pas de salut en tout autre, & qu'il n'est pas donné aux hommes aucun autre Nom, par lequel on puisse être sauvé, que celui de JESUS.

APrès avoir suffisamment prouvé, que la Religion ou l'Eglise Catholique a les articles fondamentaux de la Foi, & par consequent qu'on peut y avoir la vraie Foi, y vivre chrêtiennement, & y mourir heureusement. l'on peut répondre avec justice à la Question principale qui a été proposée tout au commencement : Oüi, la Sérénissime Princesse de Wolffenbuttel le peut faire; particuliérement, si après avoir meurement pesé les raisons que nous en avons données, on veut bien encore faire reflexion sur ceci.

1. Que, puisque la Princesse n'a pas recherché, ni fait rechercher cette Auguste Alliance, le choix qui a été fait de sa Sérénissime Personne, ne peut asseurément être qu'un effet de la sainte Providence Divine.

2. Que cette Alliance peut être trés-avantageuse, non seulement à ce Duché, dont elle est issüe, mais

encore à la Religion Protestante, & peut-être à la paix de l'Eglise si ardenment desirée. Toutefois on doit remarquer ici, qu'on ne doit pas contraindre la Princesse à l'abjuration de sa Religion, ni lui proposer des controverses & disputes embarassantes comme des Articles de Foi; mais l'instruire de ces sortes de matiéres le plus brievement & le plus simplement qu'il se pourra faire, & *beaucoup*, *beaucoup*, *beaucoup*, de tout ce qui est necessaire & salutaire, de l'abnegation de soi-même, de la pénitence continuelle, de l'humilité envers Dieu & le Prochain, de la resignation, de la misericorde envers les pauvres, de l'imitation de JESUS-CHRIST; enfin de l'amour de Dieu & du Prochain.

On pourroit opposer & objecter, mais sans fondement, diverses choses à cette réponse que nous avons donnée.

1. *On est obligé d'invoquer les Saints, quoi qu'on ne doit invoquer que Dieu seul.*

℟. Le Concile de Trente ne parle point d'obligation: il dit seulement, que c'est une chose bonne & utile. Aussi, il n'est pas de veritable Chrêtien Catholique qui se rebutera de cette pratique, s'il veut faire une meure reflexion qu'il n'y a seulement que l'adoration qui est düe à Dieu seul, exclusivement à tout autre. Aussi cette pratique étoit déjà en usage en l'Eglise Grecque & Latine depuis 1400 ans passés, sans qu'on crût par là avilir l'honneur dû à Dieu.

2 *Il faut croire le Purgatoire, quoi que la parole de Dieu n'en fasse aucune mention.*

℟. Si par le Purgatoire l'on n'entend qu'une purgation des Ames trepassées, des pechez dont elles sont encore soüillées: Plusieurs anciens Docteurs de l'Eglise l'ont aussi crû.

3. *Le grand nombre des Ceremonies, qu'ils pratiquent à la Messe la rend scandaleuse.*

℟. Oüi à ceux, qui en ignorent la signification. Toutefois il n'en est pas une, qui n'ait sa bonne signification, & pour s'en instruire, il ne faut que lire le Catechisme de Hildesheim *pag.* 45. *& suivantes.* Au reste la Messe est la commemoration de la douloureuse Passion & Mort de Jesus-Christ.

4. *Il y faut croire 7 Sacremens, quoi qu'il n'y en a que deux.*

℟. Selon qu'on prend ce mot *Sacrement*, il y en a 2. ou 7. Dans l'Apologie de la Confession d'Ausbourg, on en conte tantôt 2. tantôt 3. en y ajoûtant l'Absolution : outre que les Catholiques avoüent eux-mêmes, que le Baptême & la sainte Céne sont les 2. principaux.

N. B. Que les Protestans reconnoissent dans la sainte Ecriture plusieurs signes exterieurs, qui nous marquent des choses mystérieuses & invisibles, plus que deux ni trois. Car sans doute ils ont lû ce qui est dit aux Actes des Apôtres de l'imposition des mains : Que le St. Esprit au jour de la Pentecôte les fortifia dans leur Foi : Que l'Apôtre aux Ephes. 5. parlant du Mariage, dit : *C'est un grand Sacrement &c.*

A toute autre objection, qu'on pourroit nous faire, nous serons en tout tems prêts & resous à y répondre avec humilité, soit de vive voix, soit par écrit. Toutefois il faut avant toute chose sçavoir, que les controverses qui sont agitées entre les Protestans & les Catholiques, ne touchent point une Princesse qui doit se contenter de la simple doctrine de la Foi, comme étant la meilleure : mais les Théologiens, parmi lesquels il s'en trouve des deux côtez, à qui Dieu a ouvert les yeux, & leur fait voir, que la difference des deux Religions n'est pas si grande, qu'on la publie communément avec tant de chaleur, comme *le venerable & très-sçavant Philippe Melanchton* (ce qui est ici digne de remarque) s'en est déjà fait entendre dans la lettre qu'il écrivit au *Roi François* en la sixié-

me année après la publication de la Confession d'Ausbourg. *Judicio de moderanda controverſ. Oper. Part.* 4. *pag.* 832 Enfin l'excuse de toutes les controverses est facile: mais je suis dans la créance, que toutes les ames devotes & craignantes Dieu peuvent bien tomber d'accord en tout. Dieu veüille que cela arrive, & que l'affaire, qui est sur le tapis, réüssisse à la plus grande gloire de son Nom, & à la prosperité temporelle & éternelle des deux augustes Maisons, pour l'amour de JESUS-CHRIST le commun Sauveur du monde. *Amen.*

J. F. Professor Theologiæ in Helmstadt

I, licet, ELISABETH, nullo sub Judice lis est:
Salvificam CAROLI Regna tenere fidem.

On trouvera chez l'Imprimeur de ce livret les livres nouveaux, dont voici la liste.

LA Verité de la Religion Catholique prouvée en forme de Catechisme par la seule Ecriture Sainte, par Mr. des Mahis, cy-devant Ministre de la Religion P. R. 8. 2 vol. 1711.

La Vie sainte, ou instructions pour vivre saintement, soit dans le Monde, soit dans le Cloître, par le R. P. Victor, Carme Déchaussé, 8. 1711.

L'Ecriture sainte éclaircie, avec des reflexions morales, &c. par le R. P. Théodose Boüille, Carme 8.

Les Collectes, Epistres & Evangiles pour tous les Dimanches & Fêtes de l'année, &c 12.

Suite de l'Imitation de Jesus-Christ de Thomas à Kempis, 12.

Pseaumes de David en forme de priéres, 8.

Meditations sur les principaux devoirs des Ecclesiastiques, par Beuvelet, 8.

